

E.R.: GIBBIS ASBL

Av Herrmann-Debroux 54, 1160 Bruxelles
T +32 2 669 41 00
gibbis@gibbis.be - www.gibbis.be

BCE BE 0554 785 857

Mai 2024





RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 01

Préface

Bruxelles au coeur des soins de santé belges

Dans un contexte où la résilience et l'adaptabilité ont été mises à l'épreuve, notre fédération a continué à jouer un rôle essentiel en 2023 en favorisant la collaboration et la qualité des soins pour tous. Les défis à relever étaient nombreux: certains enjeux de société qui dépassent les soins de santé, tels que la cybersécurité, le développement de l'intelligence artificielle, la hausse des coûts de l'énergie, l'indexation des salaires, l'augmentation de la précarité à Bruxelles, ainsi que la pénurie du personnel soignant mettent sous pression l'organisation des soins au sein de nos institutions ainsi que leur financement. L'étude annuelle MAHA rappelait en novembre 2023 la très forte dégradation de la situation financière des hôpitaux généraux belges avec près de 60 % d'entre eux dans le rouge en 2022, soit deux fois plus que l'année précédente. Une situation préoccupante qui met les hôpitaux généraux bruxellois en mauvaise posture pour continuer à assurer des soins de qualité pour tous. Ce rapport d'activités reflète notre engagement indéfectible envers l'amélioration constante des soins de santé pour les patients et les résidents à Bruxelles, mettant en lumière les initiatives, les partenariats et les résultats concrets qui ont émergé au cours de l'année 2023.



Une équipe renforcée et un nouveau Directeur Général

En 2023, cela fait six mois que la fédération a largement agrandi sa représentativité en accueillant les hôpitaux publics bruxellois, l'hôpital Erasme et l'UZ Brussel, membre adhérent, en son sein. D'autres membres sont également venus rejoindre les groupes «Santé mentale» et «Institutions pour personnes âgées et soins innovants» au cours de l'année. Un renforcement qui a rendu la fédération plus forte dans ses multiples rôles pour défendre un avenir des soins de santé solide et durable. Cet élargissement important de la fédération s'est aussi accompagné dès le 1er janvier 2023 d'un renforcement de l'équipe au service des membres de GIBBIS et de l'arrivée de notre nouveau Directeur général, Karel Van De Sompel.

Préface

Défis à court et plus long terme

En 2023, GIBBIS a d'une part travaillé sur des projets et des défis communs aux trois groupes statutaires tels que la réalisation du mémorandum en vue des prochaines élections, le développement d'un large plan d'attractivité pour lutter contre la pénurie du personnel soignant, la mise en avant des spécificités bruxelloises et leurs impacts sur les prises en charge dans les institutions bruxelloises, la défense de la couverture des frais légitimes actuellement portés par nos institutions et la question d'un soutien pour des infrastructures durables.

D'autre part, GIBBIS a suivi des projets importants propres à chaque groupe statutaire tels que:

- Les enjeux stratégiques de la programmation, la surveillance de la qualité des soins et la réforme du financement pour le groupe «Hôpitaux»
- La mise en œuvre de l'accord non marchand bruxellois, l'élargissement de l'offre de soins pour certaines catégories de patients, le suivi du PSSI, le financement des urgences psychiatriques et le suivi des projets High Intensive Care pour le groupe «Santé mentale»

 La modification de l'ordonnance pour personnes âgées et ses arrêtés d'exécution, le suivi de la facturation électronique des maisons de repos et des centres de soins de jour, le suivi de la mise en œuvre de l'accord non marchand bruxellois et enfin, la contribution au PSSI pour le groupe «Institutions pour personnes âgées et soins innovants».

2023, une année préélectorale

2023 fut aussi l'occasion de travailler, avec l'ensemble de nos membres, à une vision à long terme pour les soins de santé à Bruxelles. Le mémorandum de GIBBIS intitulé, «Bruxelles à ta santé. Investir dans la santé: un choix politique» défend, d'ici 2035, un avenir des institutions de soins bruxelloises ambitieux, innovant, orienté vers le patient et le résident, efficace et durable. C'est aussi en 2023 que nous avons, toujours en étroite collaboration avec nos membres, développé un plan d'attractivité ambitieux pour faire face à la pénurie de personnel soignant à Bruxelles. GIBBIS y propose 25 actions concrètes qui ont pour objectif de lutter contre la pénurie actuelle, redorer l'image du secteur et augmenter l'encadrement autour du patient.

Ensemble, nous avons tracé la voie vers un avenir où la santé est une priorité partagée, où l'accessibilité aux soins est renforcée, où l'encadrement autour du patient est suffisant et repose sur un personnel soignant satisfait et valorisé et enfin, où le financement des institutions de soins est correct et durable.

Merci aux membres pour leur confiance. Merci à l'équipe GIBBIS pour son travail rigoureux au quotidien. Merci à tous ceux qui contribuent à la mission que nous poursuivons chaque jour. Ce rapport témoigne de notre engagement continu envers l'amélioration de la santé à Bruxelles.

Guy Vanhengel *Président de l'Organe d'administration*

Karel Van De Sompel Directeur général



Contenu

■ Qui est GIBBIS?		Qu'a fait GIBBIS en 2023?		Annexes	
- Les missions	06	- Un plan d'attractivité global	32	- Annexe I – Les membres	52
Les valeurs et objectifs stratégiquesL'organisation	07 09	Mémorandum GIBBIS «Bruxelles, à ta santé»	33	 Annexe II – Conventions collectives de travail signées en 2023 en CP 330 	56
- GIBBIS, un acteur économique	20	 Une charte de bonne gouvernance pour le secteur des soins de santé 	34	Annexe III – Mémos publiés par GIBBIS	58
- GIBBIS, un acteur de référence	23	- 2023: GIBBIS, actif sur tous les fronts!	35		
Les mandats	24	- Thématiques 2023	43		
2023 en un coup d'œil	29	 Les temps forts de la communication en 2023 	45		
		En route pour 2024	50		





Qui est GIBBIS?

Les missions

06

Les valeurs et objectifs stratégiques 07

L'organisation

09

GIBBIS, un acteur économique

20

- GIBBIS, un acteur de référence 23

Les mandats

24

29

2023 en un coup d'œil

GIBIS

Les missions





REPRÉSENTE

Représenter ses membres auprès des autorités et organes de décision.

Collaborer avec toutes les parties prenantes du secteur des soins.



FÉDÈRE

Fédérer des institutions de soins des secteurs public et privé associatif.



INFORME

Informer ses membres et partenaires sur les enjeux liés aux soins de santé.

Favoriser l'échange d'expérience.



CONSEILLE

Conseiller et partager son expertise de manière personnalisée et confidentielle.



PROPOSE

Avoir un impact sur les soins de santé grâce à des propositions pertinentes.

Les valeurs et objectifs stratégiques

GIBBIS a pour mission de défendre les valeurs des secteurs public et privé associatif des soins bruxellois: la qualité des soins, la liberté de choix du patient, l'égalité d'accès aux soins, la responsabilisation des différents acteurs dans les soins de santé, l'autonomie de gestion et d'affectation des ressources

dans les institutions de soins et la liberté thérapeutique. L'ouverture en 2022 à des membres issus de la sphère publique n'a pas changé ces valeurs fondamentales de la fédération. Les objectifs stratégiques que GIBBIS met en œuvre au quotidien sont détaillés ci-dessous.

Impact sur les soins de santé

Déjà présentes en 2022, les questions liées à l'attractivité de la profession de soignant ou les difficultés financières engendrées par l'inflation ont continué à mobiliser GIBBIS en 2023.

En matière de coûts énergétiques, GIBBIS a contribué, avec les autres fédérations, à rassembler les informations sur les besoins des institutions de soins de santé. Ils ont été transmis aux autorités compétentes. Les 80 millions obtenus pour le premier semestre 2023 n'étaient de loin pas suffisants, puisque les surcoûts énergétiques ont été évalués à 367 millions pour l'ensemble de la Belgique.

Au-delà des finances, c'est aussi le personnel qualifié qui manque au sein des institutions. GIBBIS, avec l'ensemble de ses membres, a fait 25 propositions concrètes pour attirer et retenir le personnel dans ces professions.

Et parce que 2024 sera une année avec des élections à tous les niveaux de pouvoirs, la fédération a aussi effectué un travail prospectif très important, pour dessiner les contours d'un système de soins de santé de qualité, accessible et durable (voir article sur le mémorandum).

Tout au long de l'année 2023, GIBBIS a également contribué activement à faire avancer d'importants dossiers: la couverture des frais légitimes pour les hôpitaux généraux, les questions liées à la cybersécurité et de manière plus générale les investissements en informatique dans toutes les institutions, la révision de la loi sur les personnes souffrant de troubles psychiques, la mise en œuvre de l'accord social non marchand bruxellois et le suivi de l'implémentation de l'IFIC, le développement des projets High Intensive Care, la facturation électronique au sein des maisons de repos en sont quelques exemples (voir aussi l'article sur les activités des groupes statutaires).

Par ailleurs, au-travers de ses mandats et de sa présence dans de très nombreux groupes de travail, GIBBIS a activement contribué à la réforme du paysage et du financement hospitalier, à une proposition d'ordonnance sur le financement des infrastructures ou à attirer l'attention sur les besoins de publics spécifiques, comme les patients concernés par un double diagnostic (personnes souffrant de troubles psychiques et d'une maladie chronique par exemple).

Ces différents éléments seront développés plus loin dans ce rapport d'activités.

Augmenter la qualité de service aux membres

En 2023, l'équipe de GIBBIS s'est agrandie et tous les collaborateurs se sont mobilisés pour assurer des services de qualité à tous les membres. GIBBIS a pris le temps d'aller à la rencontre des membres à la fois pour se présenter mais aussi pour écouter et mieux comprendre leur réalité. Des visites ont notamment eu lieu chez «Résidence Malibran», «Le Bivouac» et « Comprendre et Parler ». Tous les experts de GIBBIS s'attachent en effet aussi à fournir un service personnalisé à chaque membre et à les soutenir individuellement. De nouvelles initiatives, comme la création de pages sur le site internet pour la gestion plus optimale des réunions, la coordination des CCT, les avis du CFEH, les informations relatives au BMF et aux révisions (par année et par catégorie, les circulaires, les collectes, les notifications, les flash-info, etc.), la veille politique, ont également vu le jour ou ont été revues et améliorées.



Maintenir et accroître sa représentativité

Une fédération plus grande et plus forte permet de garantir la pérennité des mandats actuels et de renforcer la présence de GIBBIS dans les organes décisionnels. L'arrivée des nouveaux membres hôpitaux publics en 2022 a indéniablement contribué à cet objectif. GIBBIS représente en effet au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale la totalité des hôpitaux* (généraux, universitaires et psychiatriques), la quasi-totalité de l'offre psychiatrique (dont 95% des lits hospitaliers, MSP et IHP) et près de 1.400 lits en institutions pour les personnes âgées. Grâce à cette évolution, la fédération est un acteur incontournable dans le domaine des soins de santé dans la Région de Bruxelles-Capitale et au niveau fédéral. Les nouveaux membres qui ont suivi en 2003 ont permis d'asseoir encore plus la place de GIBBIS. Ainsi par exemple de nouvelles conventions de Revalidation (CR) ont rejoint la fédération. GIBBIS est désormais la fédération bruxelloise qui représente le plus grand nombre de CR.

La fédération a par ailleurs continué à communiquer de manière conjointe avec d'autres acteurs de soins de santé, afin d'augmenter l'impact de ses actions.

Collaborer avec toutes les parties prenantes du secteur des soins de santé

GIBBIS s'est positionné comme interlocuteur des responsables politiques, des administrations au sens large et de toutes les autres parties prenantes externes, telles que les mutuelles, les représentants de la première ligne, les représentants syndicaux, ainsi que des autres fédérations du secteur des soins de santé. La préparation et la présentation du mémorandum et la production du plan d'attractivité pour la profession de soignant ont été des occasions importantes pour GIBBIS de renforcer ses contacts avec toutes les parties prenantes.

Agir de manière responsable

A l'instar de nombreuses institutions du secteur de la santé, GIBBIS entend respecter les principes de responsabilité sociétale des entreprises et s'engage donc à agir de manière responsable dans les domaines économique, social et environnemental.

Le déménagement de GIBBIS aura été l'occasion de mettre ces principes en pratique. Tout d'abord la collaboration avec la société Transact qui a trouvé nos nouveaux locaux, a permis la plantation de 42 arbres à Madagascar, venant ainsi partiellement compenser les impacts environnementaux liés à ce déménagement. Pour en savoir plus, voir «Un environnement de travail renouvelé».

La fédération a également donné à ses membres ou à des associations (notamment l'ASBL Graines de penseurs) une grande partie du mobilier encore en bon état mais non utilisable dans les nouveaux locaux. Concernant le nouveau mobilier, l'usine qui le produit garantit bien entendu des normes de qualité européenne, mais intègre aussi les principes de durabilité (conception durable, limitation de l'impact environnemental du produit), de circularité (utilisation de matériaux recyclables ou recyclés), une garantie de 10 ans et l'assurance que les règles en matière de normes sociales et de bien-être pour les employés ont été respectées.

Une attention toute particulière a été accordée aux principes de la performance énergétique. Le bail de location prévoit que les parties soient particulièrement attentives aux questions de consommation d'énergie, d'eau, ou encore à la production et la gestion des déchets.

Côté empreinte écologique, GIBBIS promeut la mobilité douce pour les déplacements professionnels.

L'équipe a également pu bénéficier de plusieurs activités de

*À l'exception de 20 lits psychiatriques

team building. La formation sur la thématique de la gestion du changement a été poursuivie. Le personnel a bénéficié d'une présentation sur le «leadership épanoui». Un travail important sur les valeurs des collaborateurs de GIBBIS a été mené, des conseils pour gèrer autrement la charge de travail et le principe de déconnexion.

Enfin, GIBBIS soutient des associations comme les 100 km et au-delà (association permettant aux femmes atteintes d'un cancer du sein de reprendre pied, grâce à la marche) et Make a Wish (association permettant aux enfants malades de réaliser leurs rêves).



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 08

L'organisation

GIBBIS est la fédération patronale pluraliste des secteurs public et privé associatif des institutions de soins résidentielles ou ambulatoires de la Région de Bruxelles-Capitale.

GIBBIS est une ASBL. Elle a pour but de représenter et de défendre les intérêts de ses membres auprès des autorités publiques et autres acteurs impliqués dans les secteurs de son objet social, principalement à Bruxelles et au fédéral, et de favoriser la collaboration et l'échange entre ses membres. Elle se veut être une force de propositions avec un impact significatif sur l'agenda politique dans les soins de santé. GIBBIS est indépendant de tout parti politique,

de toute mutuelle et de toute association professionnelle. Comme indiqué dans ses statuts, GIBBIS remplit son rôle sociétal dans le respect des convictions philosophiques, politiques et confessionnelles de chacun de ses membres.

La fédération veille à stimuler au sein des institutions membres de l'ASBL la meilleure collaboration possible en vue d'optimaliser la qualité des soins afin de répondre au mieux aux besoins des patients.

L'Organe d'administration

Les nouveaux statuts de GIBBIS entrés en vigeur le 1er juillet 2022 prévoient que le nombre maximum d'administrateurs est fixé à dix-sept. Les administrateurs doivent être issus des différentes catégories de membres. Les administrateurs sont nommés pour un terme de quatre années et sont rééligibles. Les nouveaux administrateurs ont été nommés le 1er juillet 2022 pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de mai/juin 2026 (les mandats prenant fin immédiatement après l'Assemblée générale). Le Président et le Vice-président sont choisis parmi deux catégories différentes d'administrateurs pour une période de deux ans renouvelable courant jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de mai/juin 2024.

Les membres de l'Organe d'administration sont:

Guy Vanhengel, Président (Indépendant)

Philippe El Haddad, Vice-président (Chirec)

Alban Antoine (Centre Hospitalier Jean Titeca)

Anne Champagne (Arémis & Cité Sérine)

Isabelle Coune (Valisana)

Eric Debersaques (Epsylon)

Alexandre Deschuymere (Clinique Saint-Jean)

Pierre Demanet (ACIS - Résidence Malibran)

Laurence Fetu (Clinique Sans Souci)

Peter Fontaine (Cliniques de l'Europe)

Caroline Franckx (CHU Brugmann)

Patrick Gérard (Indépendant)

Catherine Goldberg (Hôpitaux Iris Sud)

Jean-Michel Hougardy (Hôpital Erasme)

Philippe Leroy (CHU Saint-Pierre)

Renaud Mazy (Cliniques universitaires Saint-Luc)

Renaud Witmeur (Institut Jules Bordet & Huderf)

Le Comité de Nomination et de Rémunération (CNR)

Le rôle du Comité de Nomination et de Rémunération a été formalisé dans les nouveaux statuts de GIBBIS, publiés le 1er juillet 2022. Ce comité a une compétence d'avis dans les domaines suivants: le recrutement du Directeur général et des administrateurs de la catégorie D, la politique générale de rémunération, la résiliation du contrat du Directeur général. L'Organe d'administration peut aussi lui confier d'autres missions.

Il est composé de maximum 6 administrateurs, choisis dans les différentes catégories d'administrateurs, ainsi que du Président et du Vice-président de la fédération. L'Organe d'administration désigne le Président du CNR, choisi parmi ses membres. Le mandat des membres du CNR est d'une durée de 2 ans, renouvelable.

Les membres du CNR sont les suivants:

- Renaud Mazy (Président du CNR)
- Philippe El Haddad
- Jean-Michel Hougardy
- Laurence Fetu
- Pierre Demanet
- Guy Vanhengel

L'Assemblée générale et les membres

Les institutions de soins ayant un siège d'activité ou d'exploitation dans l'une des dix-neuf communes de la Région de Bruxelles-Capitale peuvent adhérer à l'association en tant que membre.

Les membres effectifs sont répartis dans les 3 catégories suivantes:

- Les hôpitaux généraux
- Les institutions et services de soins de santé mentale
- Les institutions pour personnes âgées et autres institutions et services de soins.

Les membres adhérents sont des personnes physiques ou morales admises par l'Organe d'administration, qui s'engagent à participer à la réalisation du but social de l'association.

L'Assemblée générale est composée de tous les membres effectifs. Chaque ASBL membre choisit un représentant en son sein. Les modalités de l'exercice du droit de vote ainsi que le nombre de voix de chaque membre sont fixées par le règlement d'ordre intérieur. Les décisions à l'Assemblée générale sont prises sur la base d'un processus décisionnel à double palier. Tout d'abord, chaque catégorie de membres dégage en son sein une position commune sur la décision soumise à l'Assemblée générale. Ensuite, la délibération est portée à l'Assemblée générale plénière.

Vous trouverez la liste complète des membres dans l'annexe 1 – les membres.

Les groupes

SANTÉ MENTALE

9 Hôpitaux

- Centre Hospitalier
 Jean Titeca
- Epsylon Fond'RoyEpsylon La Ramée
- Psycho-sociaal centrum Sint-Alexius

- Clinique Sans SouciEpsylon AREA+
- Le BivouacParhélie
- Valisana

5 Maisons de soins psychiatriques (MSP)

- CH Jean Titeca -MSP Quatre Saisons
- Epsylon -MSP Trois Arbres
- Valisana -MSP Sanatia

- CH Jean Titeca MSP Schweitzer
- MSP Thuis

10 Initiatives d'habitation protégée (IHP)

- CASMMU
- Festina Lente
- Nausicaa

- De LariksEntre Autres
- Jan de WachterMandragera
- Primavera

- Entire AutreEpsylon
- MandragoraMessidor

1 Service de santé mentale

Rivage-Den Zaet

8 Conventions Iriscare

– La Lice

– L'Orée

Nos Pilifs

- Le CanevasLes Blés d'Or
- Lui et nousParhélie
- Wolvendael
- 1 Centre de diagnostic et de traitement pour enfants
- Lerni

■ HÔPITAUX GÉNÉRAUX

14 Hôpitaux

- CHIREC Clinique
 Sainte-Anne /
 Saint-Rémi
- CHIREC Delta
- CHU Brugmann
- CHU Saint Pierre
- Clinique Saint-Jean

- Cliniques de l'Europe
- Cliniques universitaires
 Saint-Luc
- Hôpital Erasme
- Hôpitaux Iris Sud
- HUDERF
- Jean Institut Jules Bordet

- Silva medical
- Valisana
- UZ Brussel

(membre adhérent)

INSTITUTIONS POUR PERSONNES ÂGÉES & SOINS INNOVANTS

17 Institutions pour personnes âgées

- CSJ 3^è millénaire
- CSJ Sainte-Monique
- Eureka
- Les Trois Pommiers
- L'Olivier
- Loreto
- Magnolia

- Maison Sainte-Monique
- Malibran
- Nazareth
- Notre-Dame de Stockel
- Petites Sœurs des Pauvres
- Résidence de soins
 - Scheutbos

- Résidence du Puy
- Résidence Magnolia
- Résidence Sainte-Anne
- Saint-Joseph

4 Conventions Iriscare

- Centre Belge d'Education
 Thérapeutique pour
 Infirmes
 Moteurs Cérébraux (CBIMC)
- Comprendre et Parler
- Comprehidre et PariVilla Indigo
- CHS

- Structure de soins palliatifs et hospitalisation à domicile
- Arémis
- 1 Structure d'hébergement thérapeutique
- Cité Sérine

1 Autre forme de soins

Interface

Selon les statuts de l'ASBL, les membres effectifs de GIBBIS se divisent en trois catégories spécifiques:

- A. Les hôpitaux généraux, subdivisés en trois sous-catégories:
 - Les hôpitaux généraux et spécialisés privés
 - Les hôpitaux généraux et spécialisés publics
- B. Les institutions et services de soins de santémentale, subdivisées en deux sous-catégories
 - Les institutions et services de soins de santé mentale bicommunautaires
 - Les institutions et services de soins de santé mentale autres que bicommunautaires
- C. Les institutions pour personnes âgées et autres institutions et services de soins, subdivisées en deux sous-catégories
 - Les institutions pour personnes âgées et autres institutions et services de soins bicommunautaires
 - Les institutions pour personnes âgées et autres institutions et services de soins autres que bicommunautaires

L'Organe d'administration délègue collégialement aux membres de chacune de ces catégories les pleins pouvoirs de décision pour les activités de leur secteur. Pour ce faire, ceux-ci se réunissent au sein de groupes. Ces groupes sont présidés par un membre du groupe et sont gérés par des coordinateurs, membres de l'équipe de GIBBIS. Ces groupes décident notamment de la politique commune aux membres. Chaque groupe peut également formuler des avis à l'Organe d'administration.

Groupe « Hôpitaux généraux »

Présidente

Caroline Franckx (CHU Brugmann)

Vice-présidente

Donatienne Grégoire (Cliniques universitaires Saint-Luc)

Coordinatrice du Groupe «Hôpitaux généraux »

Mathilde Coëffé

Le Groupe «Hôpitaux généraux» est principalement composé des directions générales, médicales ou nursing des hôpitaux membres. Il traite des dossiers transversaux, qui concernent aussi bien les hôpitaux généraux que les hôpitaux psychiatriques.

Cliquer ici pour les activités de ce groupe en 2023.

■ Groupe «Santé mentale»

Président

Alban Antoine

(Centre Hospitalier Jean Titeca)

Vice-président

Dr Eric Debersaques (Epsylon)

Coordinateur du Groupe « Santé mentale »

Edward Van Rossen

Le Groupe «Santé mentale» traite de tous les points spécifiques à la psychiatrie. Les points concernant les hôpitaux, non spécifiques à la psychiatrie, sont traités dans le Groupe «Hôpitaux généraux».

Cliquer ici pour les activités de ce groupe en 2023.

■ Groupe « Institutions pour personnes âgées et soins innovants »

Président

Pierre Demanet (ACIS – Résidence Malibran)

Vice-présidente

Anne Champagne (Cité Sérine & Arémis)

Coordinateur du Groupe « Institutions pour personnes âgées et soins innovants »

Christian Dejaer

Le Groupe «Institutions pour personnes âgées et soins innovants» comprend en son sein, outre les institutions pour personnes âgées, plusieurs membres actifs dans d'autres domaines que l'accueil ou l'hébergement de la personne âgée. Il s'agit d'un centre de soins palliatifs et d'hospitalisation à domicile ainsi que d'une structure d'hébergement thérapeutique.

Cliquer ici pour les activités de ce groupe en 2023.

De nouveaux sous-groupes à nos groupes statutaires

Les membres ayant un statut commun spécifique ont été invités dans de nouveaux groupes. Ainsi, les représentants des conventions de revalidation (soins psychiatriques et non psychiatriques) se rencontrent régulièrement pour échanger sur leurs défis communs, sous la coordination de Edward Van Rossen.



Les commissions internes

A côté des groupes statutaires, il existe des commissions internes qui sont des instances de réflexion et d'avis. Ces commissions étant non statutaires, leurs avis ne sont pas impérativement requis mais demandés dans la mesure du possible. C'est l'équipe d'experts de GIBBIS qui fait le lien entre les commissions internes et les différents groupes.

= La CIFAH

La Commission Interne de Financement et Administration Hospitalière (CIFAH) traite des questions relatives au financement hospitalier (par exemple les modifications du BMF) et d'ordre administratif (par exemple des sujets liés à l'admission et la facturation). Cette commission interne est composée des directions financières et administratives des hôpitaux généraux et psychiatriques membres et elle se réunit environ une fois par mois. En 2023, la CIFAH a décidé de créer, en son sein, un GT permanent qui réunit les responsables de la facturation.

La CIFAH se penche principalement sur les dossiers d'actualité traités au Conseil fédéral des établissements hospitaliers (CFEH) et, en 2023, sur une série de sujets prioritaires, comme les besoins prioritaires hospitaliers 2024, la réforme du financement de la dialyse, les surcoûts en énergie, le financement des coûts hospitaliers pour les patients à profil social, la digitalisation des hôpitaux ou encore la réforme du financement hospitalier.

La CIDS

La Commission Interne de Droit Social (CIDS) est composée des directions des ressources humaines et des directions infirmières des hôpitaux généraux et psychiatriques ainsi que des directions de maisons de repos (MR), maisons de repos et de soins (MRS), des initiatives d'habitation protégée (IHP), des centres de revalidation fonctionnelle et des autres institutions de soins. La CIDS s'est réunie 3 fois en 2023, avec à l'ordre du jour, des sujets d'actualité liés au droit social, ainsi que le suivi en continu des dossiers en Commission paritaire 330. La CIDS a ainsi traité une série de dossiers importants: l'attractivité du secteur des soins, la CCT sectorielle relative au droit à la déconnexion, le droit à la formation, les flexi-jobs, l'accord interprofessionnel 2023-2024, la CCT sectorielle relative à l'abonnement STIB dans le cadre de l'accord non marchand bruxellois, ... GIBBIS a également organisé deux séances d'information présentées par le cabinet d'avocats Sotra sur les actualités sociales et les jurisprudences ainsi qu'une séance d'information présentée par FeBi sur les formations spécifiques pour le secteur des soins de santé. Des réunions en groupe restreint ont été régulièrement organisées sur des thèmes ad hoc.

FHPB, Wallcura, CBI

GIBBIS travaille en étroite collaboration avec les ASBL Wallcura et FHPB, qui regroupent respectivement les membres wallons et flamands de la Fédération des hôpitaux privés de Belgique (FHPB ASBL). Les membres de la CBI étant bruxellois, ils ont intégré GIBBIS, de même que les membres bruxellois de la FHPB. Tous les membres de la FHPB et de Wallcura sont invités à participer aux réunions des groupes sectoriels et des commissions internes de GIBBIS dans les matières qui les intéressent, et notamment tout ce qui relève de la compétence du Fédéral. GIBBIS les représente en Commission paritaire 330.



Les groupes de travail internes

De plus en plus de problématiques transversales sont apparues en 2023. Des groupes de travail regroupant des participants de différents horizons se sont

donc mis en place pour y apporter des réponses. Petit tour d'horizon non exhaustif de ces groupes et de leurs travaux.

GT sécurité du personnel soignant

En 2023, GIBBIS a décidé de créer un groupe de travail dédié à la sécurité du personnel soignant. Il s'est réuni à deux reprises (en mars et en septembre 2023). La première réunion a principalement eu pour objectif de mettre en place le groupe et de faire un premier diagnostic sur les problématiques rencontrées par les membres. Ont notamment été discutées les questions des incidents recensés et les mesures déjà prises, des propositions de nouvelles mesures, la situation concernant la révision du code pénal (article 410bis sur les agressions contre le personnel soignant) ou encore les statuts légaux des agents de sécurité et des agents de gardiennage. Suite à cette première réunion, les membres ont convenu de la nécessité de renforcer les procédures pour l'échange d'informations sur les agressions. Ils ont aussi détecté le besoin d'utiliser une procédure unique pour porter plainte, de mettre sur pied des politiques de prévention communes ou de renforcer la collaboration avec la police.

Ils ont demandé à GIBBIS de rassembler les chiffres concernant le nombre d'agressions pour avoir une vue plus claire de la situation. GIBBIS a donc envoyé une enquête à ses membres, 9 hôpitaux y ont répondu et les chiffres ont été discutés lors de la deuxième réunion du groupe de travail. Sur base de ces premiers chiffres, les membres du groupe de travail ont demandé à GIBBIS de préparer un plan d'action en 10 points et de renforcer les contacts avec les autorités, afin de mieux collaborer avec la police et de mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation. Des visites sur le terrain sont également prévues.

GDPR: poursuite des travaux

Le groupe de travail GDPR a poursuivi les travaux entamés l'année précédente, et s'est réuni à 3 reprises. Il a notamment accueilli deux oratrices: Laurence Einsweiler (juriste d'entreprise spécialisée dans la matière) est venue partager son expertise sur l'utilisation secondaire des données du patient et Magali Feys (avocate spécialisée, www.acontrario.law) a fait le point sur les défis pour le secteur des soins de santé en matière d'anonymisation et de « pseudoisation » dans le cadre du GDPR.

Le groupe de travail a aussi abordé une série d'autres thématiques, comme la roadmap en matière d'E-santé, la nouvelle législation sur les droits du patient, les avancées concernant la création en Belgique de l'autorité des données de (soins de) santé proposée par le Ministre Frank Vandenbroucke, ou l'état des lieux du «European Health Data Space», un écosystème dont le but est de permettre aux individus d'avoir le contrôle sur leurs données de santé mais aussi aux autorités européennes, d'avoir des données fiables pour inspirer des politiques de santé.

Les discussions ont également porté sur le protocole d'accord sur l'échange électronique des données entre les acteurs du secteur ou encore sur la note d'Abrumet concernant l'autorisation du traitement des données du patient sans partage avec les acteurs de santé, au bénéfice du patient ou de son représentant. Des réponses aux questions individuelles des membres sur les questions liées à la mise en œuvre du GDPR ont également été mises à l'agenda.

GT Facturation

Les travaux de ce groupe de travail ont été officiellement lancés en juin 2023 et une deuxième réunion a eu lieu en septembre. Les membres sont également restés en contact pour réagir à l'actualité (ex: le suivi des décisions de la commission informatique de l'INAMI).

Ce groupe de travail s'est emparé de nombreuses problématiques. Citons par exemple la lecture obligatoire de l'E-ID, initialement prévue le 1^{er} janvier 2024 mais reportée au 1^{er} avril 2024, l'impact de l'enregistrement obligatoire des implants sur la facturation (GIBBIS a obtenu que les problèmes d'enregistrement dus à des problèmes liés à l'implémentation de Healthdata 2.0 n'aient plus d'impact sur la facturation et les flux de trésorerie), les rejets des Organismes Assureurs, l'inventaire des systèmes de tarification et de facturation ou encore la numérisation des factures pour les patients de Fedasil (projet pilote au CHU Saint-Pierre).

■ GT Cybersécurité

Ce groupe de travail a été sans conteste l'un des plus actifs tout au long de l'année. Après 6 réunions (entre mai et septembre 2023), le groupe a d'ailleurs décidé de créer 5 sous-groupes focalisés sur des problématiques spécifiques (CERT, PUH, Procédure, Sensibilisation et Marchés Publics). Autant dire qu'il ne s'est pratiquement pas passé une semaine depuis septembre , sans que le groupe ou un de ses sous-groupes ne se soit réuni, chacun s'attelant à partager l'information et à trouver des solutions concrètes aux nombreux défis liés à la cybersécurité.

Une des contributions importantes de GIBBIS dans ce débat a été d'effectuer un très gros travail de recueil de données pour pouvoir estimer au mieux les montants nécessaires pour la sécurité informatique pour les hôpitaux bruxellois. Ces données ont d'ailleurs été utilisées pour extrapoler les besoins au niveau de l'ensemble des hôpitaux en Belgique. Conclusion: si nous voulons des hôpitaux « sûrs » en termes de cybersécurité en Belgique, il faut prévoir des subsides récurrents de l'ordre de 130 millions. La mise en oeuvre de la législation européenne (NIS-2) sur la protection des données de santé implique par ailleurs un coût supplémentaire unique de 40 millions d'euros.

Le Groupe de travail s'est aussi attaché à préparer au mieux la mise en œuvre de cette législation avec ses membres et partage régulièrement de bonnes pratiques avec le SPF Santé publique. GIBBIS assure aussi le rôle de plaque tournante dans la diffusion d'information vers ses membres, et les membres du groupe de travail se sont également partagé les tâches de représentation dans les différentes commissions et groupes traitant de la cybersécurité, que ce soit au niveau fédéral ou régional. A noter que la présidente du Groupe de Travail, Sabrina Cristofano siège aussi à l'ENISA (European Union Agency for Cybersecurity).



La fédération en chiffres

72

Institutions membres

23 Hôpitaux



5

Maisons de soins psychiatriques



5Autres formes innovantes de soins





10 Initiatives d'habitation protégée

17 Institutions pour personnes âgées

13

Conventions Iriscare



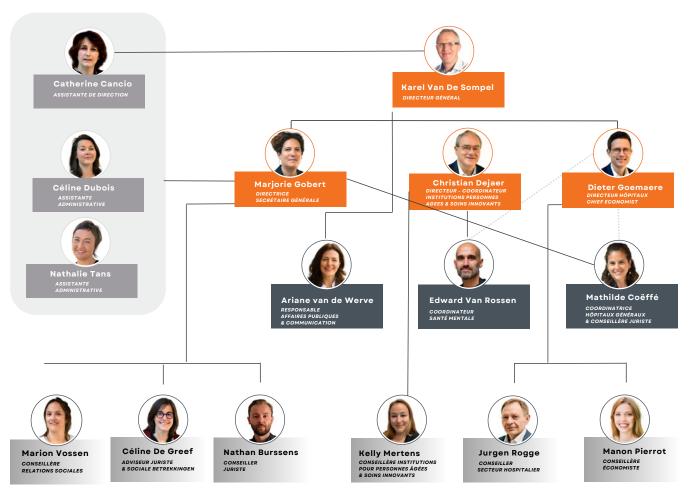
L'équipe en 2023

Les thèmes et enjeux que GIBBIS est amené à traiter requièrent des compétences très diversifieés qui nécessitent à la fois une expertise pointue et une approche transversale.

Afin de répondre au mieux aux besoins de ses membres, GIBBIS dispose d'un Comité de direction (CODIR) dirigé par Karel Van De Sompel et dont font également partie Christian Dejaer, spécialisé dans les questions de santé mentale et maisons de repos, Marjorie Gobert entre autres chargée des questions juridiques et sociales, du secrétariat général des instances de GIBBIS, des ressources humaines et de la communication interne et Dieter Goemaere, spécialiste des hôpitaux et chief economist. Ce comité définit la stratégie et les priorités opérationnelles de la fédération.

Un travail multidisciplinaire

Il s'appuie au quotidien sur trois coordinateurs (Mathilde Coëffé pour les hôpitaux généraux, Christian Dejaer pour les institutions personnes âgées et soins innovants, et Edward Van Rossen pour la santé mentale) ainsi que sur une série de conseillers dynamiques et bilingues avec une expertise diversifiée et complémentaire. Sans oublier un précieux staff administratif, qui vient en support de l'ensemble de l'équipe.





TRAVAIL MULTIDISCIPLINAIRE

ORGANIGRAMME 31/12/2023

GIBIS

De nouvelles forces vives

Cinq nouveaux collaborateurs, aux profils variés, sont venus renforcer l'équipe de GIBBIS en 2023.

En mars 2023, Jürgen Rogge devient conseiller du secteur hospitalier, après une longue carrière, démarrée au Crédit Communal (aujourd'hui Belfius) en 1994. Economiste de formation, il a eu un parcours professionnel diversifié, se spécialisant progressivement dans la gestion stratégique de projet. Il a très rapidement manifesté une prédilection pour le secteur de la santé et les populations précaires. En 2020, il est appelé comme manager stratégique et de crise pour gérer la vaccination COVID-19 en Région bruxelloise. Depuis mars 2023, Jürgen soutient l'équipe hôpitaux de GIBBIS. Il s'occupe des dossiers liés au secteur des soins de santé en général, et plus particulièrement au secteur hospitalier. Il représente la fédération dans plusieurs organes de concertation et groupes de travail, notamment au sein des organes de l'INAMI.

Un mois plus tard, c'est **Ariane van de Werve** qui rejoint l'équipe de GIBBIS pour occuper le poste de responsable Public Affairs et Communication externe. Diplômée en communication et en management de l'Université de Namur, de l'UCL et de la Hogeschool de Gand, Ariane a démarré sa carrière en 2008 dans une agence de communication bruxelloise. En 2013, elle rejoint un grand hôpital bruxellois pour mettre en place et diriger le service de communication. Pendant une dizaine d'années, elle gère les relations presse, la communication interne, externe et digitale et acquiert une très large connaissance du secteur de la santé à Bruxelles. C'est l'ensemble de ces compétences qu'elle met désormais au service de GIBBIS.

En novembre 2023, ce sont deux collègues qui rejoignent

GIBBIS.

Nathalie Tans arrive avec toute son énergie et son dynamisme pour renforcer l'équipe administrative de GIBBIS. Nathalie a fait des études en Linguistique Appliquée à l'Erasmushogeschool de Bruxelles et a obtenu en 1998 un master en Traduction. Son intérêt pour le comportement humain, la communication et les processus créatifs l'a conduite vers le secteur du marketing et de la communication, plus précisément dans la conception d'emballages et l'identité de marque. En 2023, elle décide de suivre son cœur et de donner une nouvelle orientation à sa carrière, en se tournant vers le secteur à profit social. Sa mission principale chez GIBBIS est le soutien des collègues dans leurs missions (communication, assistance aux projets, backoffice administratif, traduction, etc.) et aussi la gestion autonome de certains projets (gestion de l'information, etc.).

Kelly Mertens a rejoint GIBBIS en tant que conseillère Institutions pour personnes âgées et soins innovants. Un domaine qu'elle connaît bien puisqu'elle a démarré en tant qu'ergothérapeute dans des maisons de repos et de soins et dans un centre de soins de jours. Elle a complété sa formation initiale par une qualification en gestion des soins et en gestion des établissements de santé. Pendant la crise du COVID, elle est devenue directrice d'une maison de repos et de soins à Bruxelles, où ses priorités étaient la qualité des soins, les conditions de vie et de travail et la participation de toutes les parties prenantes.

Enfin, en décembre 2023, c'était au tour de **Manon Pierrot** de quitter le domaine universitaire pour rejoindre l'équipe de GIBBIS. Titulaire d'un master en sciences économiques à l'ULB obtenu en 2019, Manon a commencé sa carrière

en tant que chargée de recherche au sein du DULBEA (Département d'Économie Appliquée de l'ULB). Elle y a principalement traité des projets de recherche liés aux réformes institutionnelles en matière de soins de santé en Belgique.

Manon a rejoint l'équipe en tant que conseillère économiste pour le secteur hospitalier. Elle s'occupe principalement des questions liées au financement des hôpitaux, en particulier le financement des frais de fonctionnement (Budget des Moyens Financiers (BMF), honoraires, ...).

A côté de ces arrivées, signalons aussi deux départs dans l'équipe des économistes: Jean-Didier Rijckaert a choisi de réorienter sa carrière, et Saida Haddi a saisi une très belle opportunité, puisqu'elle est devenue directrice financière

Depuis le 2 janvier 2023, c'est Karel Van De Sompel qui a pris les rênes de la fédération. Karel a travaillé pendant près de 30 ans chez Pfizer, tant en Belgique qu'à l'international (Canada, Allemagne, Angleterre, France). Il y a exercé de nombreuses responsabilités avant de devenir Directeur général pour la Belgique et le Luxembourg ces dix dernières années. Il a également été Président du Conseil

d'administration de pharma. be et membre du Conseil d'administration du Health Science & Technology Group (HST). Il a complété sa formation initiale par des formations en marketing et leadership, notamment à l'INSEAD.



d'une institution de santé mentale en Wallonie.

En 2023, l'équipe de GIBBIS a également pu compter sur le support externe de Frédéric Bonvoisin (expert en gestion hospitalière et plus spécialement en organisation des processus et en évaluation de la performance) et de Bérénice della Faille (consultante HR Business Partner).

Par ailleurs, afin de gérer les aspects de droit social public pour ses nouveaux membres hôpitaux publics, GIBBIS peut compter sur la collaboration avec Eric Mascart, Conseiller Ressources Humaines chez Iris faîtière.

Enfin, l'équipe de GIBBIS compte également 12 travailleurs engagés sur base d'une convention entre GIBBIS et ACTIRIS sous un statut d'agent contractuel subventionné (ACS). Il s'agit de 10 ouvriers exerçant à plein temps des tâches générales de maintenance en bâtiment auprès de diverses institutions membres de GIBBIS et de 2 employés chargés de l'accueil et la réception.

Grâce au travail réalisé pendant 2023, 9 de ces travailleurs ACS ont pû être transférés au sein des institutions où ils travaillent.

≡ Plus de transversalité

Afin de favoriser les échanges et la multidisciplinarité, GIBBIS réunit tous ses conseillers chaque trimestre. Lors de ces réunions, ce sont des thématiques transversales qui sont abordées, comme par exemple la procédure d'élaboration du budget des soins de santé, les aspects légaux et financier de l'IFIC. D'autres thématiques comme l'attractivité de la profession d'infirmier ont également été approfondies.

≡ Formation continue pour l'équipe

Certains membres de l'équipe ont également suivi des formations sur des sujets divers tels que les soins de demain, la nomenclature des prestations de santé, la technologie de l'information et la protection des données dans les soins de santé, les nouvelles obligations de tri des déchets pour les professionnels à Bruxelles, la loi qualité, la psychose, l'accès aux soins de première ligne en Région bruxelloise, les inégalités en santé mentale ou encore les réseaux en santé mentale.

Certaines formations sont prévues en interne uniquement pour le staff de GIBBIS sur des sujets très divers tels que le droit à la déconnexion, les conseils en prévention au travail, le GDPR, les contours politiques et institutionnels belges, le fonctionnement des maisons de repos et de soins, les conventions de revalidation, la cybersécurité, les IHP, les réformes de l'État successives, ou encore le financement des hôpitaux.

■ Un environnement de travail renouvelé

Le déménagement a été l'occasion pour GIBBIS de mettre en pratique ses valeurs et de porter une attention accrue à la durabilité de son environnement de travail et au bienêtre des collaborateurs.

Les plans et l'aménagement des nouveaux bureaux ont été réalisés par la société Mobelsa. GIBBIS a tenu compte des besoins de ses collaborateurs en termes d'espaces prévoyant une mixité de taille de bureaux (petit espace ouvert, bureaux à 2 ou individuels), des salles de réunions conviviales et pratiques, une cuisine moderne et accueillante. L'emménagement dans les nouveaux bureaux a retenu

une grande attention de notre conseiller en prévention Céline De Greef afin de se conformer à la réglementation sur le bien-être au travail.

Tout le personnel est en sécurité: Catherine Cancio et Céline Dubois ont été formées pour être équipières incendie, et Jürgen Rogge et Nathan Burssens sont capables de prodiguer les premiers secours.

Le règlement de travail a été adapté.

Pour en savoir plus, voir «Agir de manière responsable»



GIBBIS, un acteur économique

Institutions membres

Réparties sur plus de 80 sites à Bruxelles

Couvrant les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale



35.000⁺
Travailleurs



10.000 Lits et places

Les chiffres clés

8.600

LITS HOSPITALIERS GIBBIS

Près de **2.700 lits** universitaires Près de **800 lits** psychiatriques Près de **4.800 lits** aigus

Plus de 8.600 lits hospitaliers à Bruxelles Plus de 67.000 lits hospitaliers en Belgique 1,200

LITS MAISONS DE REPOS GIBBIS (MR)

Près de **500 lits** MRPA Plus de **700 lits** MRS

Plus de 14.000 lits maisons de repos à Bruxelles Près de 148.000 lits maisons de repos en Belgique 480

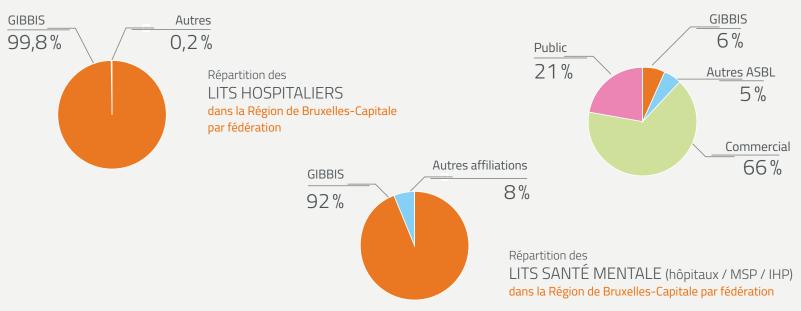
PLACES D'INITIATIVES D'HABITATION PROTEGÉE GIBBIS (IHP)

> Plus de 650 lits à Bruxelles Plus de 4.200 lits en Belgique

320

LITS MAISONS DE SOINS PSYCHIATRIQUES GIBBIS (MSP)

> Toutes les MSP bruxelloises sont membres de GIBBIS Près de 3.000 lits en Belgique.



Répartition des LITS MAISONS DE REPOS dans la Région de Bruxelles-Capitale par secteur

/GIBIS/

CHIFFRE D'AFFAIRES DES MEMBRES DE GIBBIS*

3.886.967.000€
63.322.000€
11.026.000€
10.419.000€
16.249.000€
4.439.000€

travailleurs

accouchements

3.992.421.000 € **TOTAL**

Plus de _____ Près de _____ passages au 4 millions 200.000 de consultations quartier opératoire Près de _ Plus de 700.000 35.000 passages aux urgences Près de _ Plus de _ 370.000 20.000 admissions

^{*}derniers chiffres disponibles (2021)

GIBBIS, un acteur de référence



GIBBIS se veut l'interlocuteur de référence du monde politique bruxellois et particulièrement des Cabinets ministériels bruxellois de la Santé et de l'Aide aux personnes, de la COCOM*, de la COCOF, d'Iriscare, de la Vlaamse Gemeenschap ou de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de même qu'avec leurs administrations. De manière générale, GIBBIS a développé des contacts étroits avec les partenaires bruxellois comme par exemple les ASBL Abrumet, BRUXEO, PAQS, la Plateforme bruxelloise pour la santé mentale, BRUSANO, Brulocalis ou encore Brupartners.

GIBBIS poursuit également ses contacts étroits avec IRIS faîtière qui a revu ses statuts et missions, suite à la modification de l'ordonnance chapitre XII bis, et dont l'objet principal est actuellement centré sur un contrôle de tutelle général, du monitoring budgétaire ainsi que la coordination des statuts des personnels des hôpitaux publics bruxellois.

Au niveau fédéral

GIBBIS suit avec attention les développements dans les autres Régions et est un interlocuteur de référence du monde politique au niveau fédéral, en particulier des cabinets ministériels de la santé et du travail ainsi que de leurs administrations. La fédération a notamment resserré ses liens avec le KCE (Centre d'expertise fédéral) et Unisoc. Des concertations régulières sont organisées entre les fédérations des secteurs public ou privé associatif des soins de santé des trois Régions: Zorgnet-Icuro en Flandre, GIBBIS à Bruxelles et UNESSA, santhea et Wallcura en Wallonie, mais aussi Fermabel.

= Au sens large

GIBBIS est considéré comme la plus grande fédération bruxelloise notamment parce qu'elle représente l'ensemble des hôpitaux bruxellois** et que c'est la seule qui fédère autant de secteurs de soins: hôpitaux, institutions psychiatriques, maisons de repos, maisons de repos et de soins résidences-services, centres de soins de jour, maisons de soins psychiatriques initiatives d'habitation protégée, conventions de revalidation fonctionnelle Iriscare, un service de santé mentale, une association de prise en charge à domicile, un centre de diagnostic et de traitement pour enfants ainsi qu'une structure innovante d'hébergement thérapeutique.

























^{*} devenue Vivalis en 2024.

^{**}À l'exception de 20 lits psychiatriques

Les mandats (situation au 31.12.2023)

GIBBIS exerce de nombreux mandats dans des organismes, instances ou commissions liés au secteur des soins de santé. Il y représente ses membres et y défend tant l'intérêt général du secteur et de la fédération que, le cas échéant, les intérêts particuliers de ses membres. Ces instances se réunissent soit d'initiative, soit à la demande de leurs membres et ont souvent pour vocation d'émettre des avis auprès des autorités sur des thématiques liées à un secteur ou à une politique, aux institutions, aux patients ou encore aux travailleurs. GIBBIS y apporte son expertise ainsi que l'expérience de ses membres sur le terrain. En 2023, GIBBIS était présent au sein de plus de 40 organismes, instances ou commissions.

Au niveau fédéral



Cabinet du Ministre de la Santé	
Concertation sociale informelle - secteur publics fédéraux de la santé	Eric Mascart, Marion Vossen
Agenda pour l'avenir des soins	Marion Vossen, Céline De Greef
Organe ad hoc de concertation réforme du finance- ment hospitalier	Dieter Goemaere, Karel Van De Sompel
SPF SANTE PUBLIQUE	
CFEH plénière	Dieter Goemaere, Edward Van Rossen. Plusieurs membres de GIBBIS y sont également représentés
→ GT B8	Dieter Goemaere, Manon Pierrot
→ GT permanent - dossiers individuels de financement	Manon Pierrot, Dieter Goemaere
→ GT quartier opératoire (inactif)	Dieter Goemaere
☐ GT hôpital de jour	Dieter Goemaere, Manon Pierrot

\mapsto	GT modifications BMF	Manon Pierrot, Dieter Goemaere
\mapsto	GT instructions comptables	Dieter Goemaere
\mapsto	GT finhosta & collecte PERONE (inactif)	Dieter Goemaere
\mapsto	GT accords sociaux (IF-IC) (inactif)	Dieter Goemaere, Marion Vossen
\mapsto	GT BMUC	Jürgen Rogge
\mapsto	GT cybersécurité	Jürgen Rogge
\mapsto	GT B4	Edward Van Rossen
L	GT besoins	Manon Pierrot, Edward Van Rossen; Dieter Goemaere (Président)
\mapsto	GT programmation (inactif)	Mathilde Coëffé, Dieter Goemaere
\mapsto	GT PIT (inactif)	Mathilde Coëffé, Dieter Goemaere
L	GT normes (cascade)	Mathilde Coëffé, Dieter Goemaere + membre de GIBBIS
	 SGT Département infirmier normes d'agrément 	Mathilde Coëffé, Dieter Goemaere, Edward Van Rossen + membre de GIBBIS
	 SGT normes d'agrément Service psychia- trique Hôp. gén Hôp. psy 	Edward Van Rossen
\hookrightarrow	GT adaptation programmation RMN	Mathilde Coëffé, Dieter Goemaere
-	GT P4P	Dieter Goemaere. Plusieurs membfres de GIBBIS y sont égale- ment représentés
\mapsto	GT permanent soins intégrés (+ wecare)	Edward Van Rossen , Kelly Mertens

Cor	nmission Paritaire Nationale Médecins-Hôpitaux	Mathilde Coëffé, Marjorie Gobert; Plusieurs membres de GIBBIS y sont également représentés
□	GT CPNMH Médecins spécialistes en formation	Mathilde Coëffé, Marjorie Gobert. Plusieurs membres de GIBBIS y sont également représentés
□	GT Standstill - suppléments d'honoraires	Mathilde Coëffé, Marjorie Gobert. Plusieurs membres de GIBBIS y sont également représentés
Cor	nmission fédérale "Droits du patient"	Nathan Burssens, Mathilde Coëffé
Cor	nseil national des secours médicaux d'urgence	Plusieurs membres de GIBBIS y sont représentés
Org	gane de concertation 107 adultes	Edward Van Rossen + membre de GIBBIS
□	SPF Santé publique - 107 adultes - GT per- sonnes âgées + SGT	Edward Van Rossen
□	SPF Santé publique - 107 adultes - GT soins de longue durée	Edward Van Rossen
□	SPF Santé publique - 107 adultes - GT intensi- fication F4	Edward Van Rossen
□	SPF Santé publique - 107 adultes - GT intensification SGT HIC/ID + SGT FHIC	Edward Van Rossen
□	SPF Santé publique - 107 adultes - GT Urgences psy	Edward Van Rossen
□	SPF Santé publique - 107 adultes - GT postcure	Edward Van Rossen
COI	MSMEA	
□	GT Santé mentale & disabilities	Edward Van Rossen
	spital & Transport Surge Capacity Committee (SC)	Dieter Goemaere, Karel Van De Sompel

Agence des données de soins de santé - Comité des utilisateurs			Nathan Burssens
Plateforme eHealth - GT Accès		rme eHealth - GT Accès	Mathilde Coëffé
INA	IMA		
Cor	rseil	général	Karel Van De Sompel
Cor	nité	de l'assurance	Dieter Goemaere, Jürgen Rogge
□		nité d'accompagnement "aversion sérieuse ır alimentation orale"	Membre de GIBBIS
\mapsto	GT	Télémédecine	Jürgen Rogge
Cor	nmis	sions de convention	
\mapsto	Hô	pitaux généraux	Jürgen Rogge
	-	GT projets transversaux: transplantation	Jürgen Rogge
	-	GT projets transversaux: revalidation pulmonaire	Jürgen Rogge
	-	GT projets transversaux: peri maternité	Jürgen Rogge
	-	GT projets transversaux: obésité chez les enfants	Dieter Goemaere
	-	GT apnée de Sommeil + STHA	Jürgen Rogge
	-	GT dialyse	Jürgen Rogge
	-	GT HAD	Jürgen Rogge
	_	Comité d'accompagnement thrombectomie	Jürgen Rogge
\mapsto	Hô	pitaux psychiatriques	Edward Van Rossen
	-	Comité d'accompagnement soins psychologiques	Edward Van Rossen
	-	Comité de pilotage 'communication'	Edward Van Rossen
	_	Comité de pilotage ''implémentation'	Edward Van Rossen

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 25

-	Conseil technique de l'hospitalisation	Saïda Haddi; Plusieurs membres GIBBIS y sont représentés
\mapsto	Commission Informatique	Jürgen Rogge
	 GT lecture obligatoire EID 	Jürgen Rogge
L	Commission de profils (prestations effectuées au sein des établissements hosp.) (MB)	Deux mandats, en cours de remplacement
L	GT cancers rares chirurgie complexe de l'œso- phage et du pancréas	Jürgen Rogge
\hookrightarrow	GT cancers rares tête et cou	Dieter Goemaere
L	Comité du service d'evaluation et de contrôle médicaux	Jürgen Rogge
L	Chambre de première instance qui connaît de tous les dossiers devant être traités en néerlandais	Dieter Goemaere
\mapsto	Fonds des accidents médicaux	Nathan Burssens
L	Comité d'accompagnement de la réforme de la nomenclature	Dieter Goemaere, Jürgen Rogge
□	Commision de remboursement des implants et dispositifs médicaux invasifs	Jürgen Rogge
\mapsto	Comité de pilotage projets transversaux	Dieter Goemaere
-	GT projets transversaux: soins somatiques en psychiatrie	Edward Van Rossen
□	GT simplification administrative (INAMI/SPF Santé publique)	Jürgen Rogge
L	GT centres de soins pour les victimes de vio- lences sexuelles	Jürgen Rogge
	lealth: GT multidisciplinaire (INAMI/SPF Santé olique)	Jürgen Rogge
	registres Healthdata (eHealth) (INAMI/SPF Santé blique)	Jürgen Rogge

Commission Paritaires des établissements et des services de santé (330)		Marion Vossen, Eric Mascart (S), Marjorie Gobert, Céline De Greef
, ,		Marion Vossen, Céline De Greef (Marjorie Gobert)
For	nd social Maribel public (ONSS)	Eric Mascart
	sociation des fonds sociaux féderaux picommunautaires (FE.BI)	Marion Vossen, Céline De Greef
\hookrightarrow	CA & AG	Marion Vossen, Céline De Greef
	nds Maribel social pour les établissements et vices de santé (330):	Marion Vossen (Vice-Présidente), Céline De Greef
□	Chambre Maribel social pour les hôpitaux privés (1)	Marion Vossen, Céline De Greef
□	Chambre Maribel social pour les MR/MRS (2)	Céline De Greef
□	Chambre Maribel social pour les centres de revalidation (4)	Céline De Greef, Marion Vossen
□	Chambre Maribel social pour les IHP, Croix- Rouge, maisons médicales (5)	Céline De Greef, Marion Vossen
L	Chambre Maribel social etablissements et services de santé bicommunautaires et résiduaires (7)	Céline De Greef, Marion Vossen
For	nds social pour les hôpitaux privés	Céline De Greef, Marion Vossen
For	nds social pour les MRPA et MRS	Céline De Greef
	nds social pour les établissements et services de até (FS ESS)	Céline De Greef, Marion Vossen
Inter-Fonds (réunion informelle de tous les fonds)		Céline De Greef, Marion Vossen
Inst	titut de Classification des Fonctions (IF.IC)	
□	CA et AG	Marion Vossen
□	Comité de classification (COMCLA)	Marion Vossen, Céline De Greef
∟	Comité de pondération	Marion Vossen

Fonds d'épargne 330 - AG Fonds de pension fédéral - Bureau, CA, AG et comité de contrôle financier UNISOC CA Marjorie Gobert AG Marjorie Gobert, Marion Vosse Céline De Greef, Karel Van De S	CA		Marjorie Gobert, Marion Vossen, Céline De Greef, Karel Van De Sompel Céline De Greef, Marion Vossen, (Mathilde Coëffé, Marjorie Gobert,
Commission de recours externe (secteur public + secteur bxl) Fonds intersectoriel des soins de santé (FINSS) Céline De Greef, Marion Vosse Fonds d'épargne 330 - AG Dieter Goemaere Fonds de pension fédéral - Bureau, CA, AG et comité de contrôle financier UNISOC CA Marjorie Gobert AG Marjorie Gobert, Marion Vosse	CA		Marjorie Gobert, Marion Vossen,
Commission de recours externe (secteur public + secteur bxl) Fonds intersectoriel des soins de santé (FINSS) Céline De Greef, Marion Vosse Fonds d'épargne 330 - AG Dieter Goemaere Fonds de pension fédéral - Bureau, CA, AG et comité de contrôle financier UNISOC			Marjorie Gobert
Commission de recours externe (secteur public + secteur bxl) Fonds intersectoriel des soins de santé (FINSS) Céline De Greef, Marion Vosse Fonds d'épargne 330 - AG Dieter Goemaere Fonds de pension fédéral - Bureau, CA, AG et comité de contrôle financier	UN	IISOC	
Commission de recours externe (secteur public + secteur bxl) Fonds intersectoriel des soins de santé (FINSS) Céline De Greef, Marion Vosse Fonds d'épargne 330 - AG Dieter Goemaere Fonds de pension fédéral - Bureau, CA, AG Eric Mascart			
Commission de recours externe (secteur public + secteur bxl) Fonds intersectoriel des soins de santé (FINSS) Céline De Greef, Marion Vosse	•		Eric Mascart
Commission de recours externe (secteur public Amaury Senterre + secteur bxl)	Foi	nds d'épargne 330 - AG	Dieter Goemaere
→ Commission de recours externe (secteur public Amaury Senterre	Foi	nds intersectoriel des soins de santé (FINSS)	Céline De Greef, Marion Vossen
→ GT groupe 2 (CP 318 + 332 + AUTRES 330) Céline De Greef	□		Amaury Senterre
	□	GT groupe 2 (CP 318 + 332 + AUTRES 330)	Céline De Greef
→ GT technique santé Amaury Senterre		GT technique sante	Amaury Senterre



■ Au niveau régional et communautaire - Bruxelles



Commission Communautaire Commune de Bruxelles-Capitale

Bureau de la commission de la santé		Dieter Goemaere (Président)
→	Commission de la santé - section hôpitaux	Dieter Goemaere (Président), Marjorie Gobert, Mathilde Coëffé. Plusieurs membres de GIBBIS y sont représentés
\mapsto	Commission de la santé - section hôpitaux - GT A1 A3	Dieter Goemaere (Président)
□	Commission de la santé - section des institutions et services de santé mentale (MB)	Christian Dejaer, Karel Van de Sompel, Dieter Goemaere; Plusieurs membres de GIBBIS y sont représentés
	centre de convalescence (sous-groupe bruxelllois GT CIM Santé) (pas encore créé)	

IRISCARE

Comité général de gestion	Christian Dejaer (mandat Bruxeo) (Ef), Karel Van De Sompel
GT Budget	Saïda Haddi
Comité de suivi du contrat de gestion	Christian Dejaer (mandat Bruxeo)
Conseil de gestion de la santé et de l'aide aux personnes	Edward Van Rossen, Christian Dejaer. Plusieurs membres de GIBBIS y sont représentés
Conseil des utilisateurs (centrale de marchés)	Mathilde Coëffé, Marjorie Gobert
Commission technique revalidation et santé mentale (CTREVA)	Edward Van Rossen , Christian Dejaer. Plusieurs membres de GIBBIS y sont représentés
→ Commission technique Aînés	Kelly Mertens + membre de GIBBIS
→ Commission technique et informatique	Kelly Mertens

 → Commission technique adapt âgées (CTDa PA) 	ée personnes	Kelly Mertens + membre de GIBBIS
→ Commission technique perso (CTPH)	nnes handicapées	Kelly Mertens + membre de GIBBIS
	ée personnes	Kelly Mertens + membre de GIBBIS
COCOF de Bruxelles-Capitale - Section hébergement	<u> </u>	Membre de GIBBIS
Plate-forme de concertation p mentale Bruxelles-Capitale	our la santé	Edward Van Rossen (représente les MSP, pas GIBBIS)
BRUXEO		
AG		Christian Dejaer, Marjorie Gobert
CA		Marjorie Gobert, Christian Dejaer
GT accord non marchand		Céline De Greef
GT emploi		Marion Vossen
BRUPARTNERS		
Brupartners plénière		BRUXEO repr. par Christian Dejaer
PAQS - CA		Mathilde Coëffé
ABRUMET - advisory Board	_	Mathilde Coëffé
Lifetech - Advisory Board		Mathilde Coëffé
ABBET		
CA et AG	_	Céline De Greef
BRUSANO - AG		Marjorie Gobert





Communauté française - Commission de planification de l'offre médicale	Karel Van De Sompel, Dieter Goemaere
Conseil des hpitaux universitaires	Mathilde Coëffé, Saïda Haddi
Conseil du Réseau Santé Louvain	Marjorie Gobert, Mathilde Coëffé

= Autres

Mdéon - Membre de l'AG	Karel Van De Sompel
IJE	
AG et GT Droit de la santé	Marjorie Gobert

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 28

2023 en un coup d'œil

IANVIER

02.01 Arrivée de Karel Van De Sompel en tant que nouveau Directeur Général de GIBBIS

19.01 Communiqué de presse - Virus hivernaux: ne vous précipitez pas aux urgences!

30.01 Réforme législative pour les établissements pour personnes âgées à Bruxelles, octroyant davantage de pouvoirs à Iriscare

MARS

20.03 Augmentation de la violence contre les prestataires de soins, GIBBIS propose un plan en 10 étapes et forme un groupe de travail pour agir

MA

25.05 Lancement d'un groupe de travail par GIBBIS sur la cybersécurité, calcul des besoins et budget nécessaire pour tous les hôpitaux belges et sensibilisation de tous les acteurs



AOÛT

04.08 Publication au Moniteur belge des nouvelles normes d'agrément pour les hôpitaux COCOM

OCTOBRE

- **04.10** Communiqué de presse GIBBIS tire la sonnette d'alarme: 60% des hôpitaux bruxellois sont dans le rouge
- **09.10** Approbation du budget 2024 par le Conseil général. Communiqué GIBBIS - les demandes des hôpitaux n'ont pas été suffisamment entendues
- **13.10** Signature de la CCT renforcement mobilité bruxelloise dans le cadre de l'Accord non marchand bruxellois 2021-2014 visant à octroyer un abonnement STIB gratuit pour les secteurs couverts par GIBBIS

DÉCEMBRE

- **05.12** Visite en équipe du Centre Comprendre et Parler
- **08.12** Publication au Moniteur Belge de l'ordonnance concernant les nouvelles normes d'agrément pour les MSP à BXL
- La PAQS (Plateforme d'Appui à la Qualité des Soins) fête ses 10 ans au service de l'amélioration de la qualité des soins de santé à Bruxelles et en Wallonie

■ JUILLET ■ AOÛT ■ SEPTEMBRE ■ OCTOBRE ■ NOVEMBRE ■ DÉCEMBRE

Rencontres avec de nombreuses parties prenantes du secteur de la santé au niveau fédéral et bruxellois en vue des élections de juin 2024 (cabinets politiques, parlementaires, centre d'études, administrations, mutuelles, etc.)

IUILLET

- **01.07** Prolongation des heures de relance par le Gouvernement fédéral
- **11.07** Obtention d'une aide exceptionnelle «énergie» par le Gouvernement fédéral
- 14.07 Rencontre entre GIBBIS et le Ministre de la Santé bruxellois Alain Maron sur les futurs défis à relever pour le secteur des soins de santé

SEPTEMBRE

- **04.09** Visite en équipe de l'institution Le Bivouac
- **26.09** Obtention d'un budget 'one-shot' IT pour les IHP et pour les conventions de revalidation de Iriscare et Vivalis

NOVEMBRE

- **10.11** Publication du Plan d'attractivité de GIBBIS. 25 actions visant à luter contre la pénurie de personnel soignant
- **15.11** Publication de l'étude Maha et communiqué de presse GIBBIS sur la situation financière des hôpitaux généraux en 2022. Un hôpital belge sur deux dans le rouge
- **16.11** Réforme de la loi sur les droits des patients pour répondre aux besoins actuels, projet soumis au parlement après consultation de la commission fédérale des droits des patients, avec la participation de GIBBIS
- **21.11** Publication et présentation du mémorandum GIBBIS «Bruxelles à ta santé. Investir dans la santé, un choix politique.» lors d'un événement au Parlement bruxellois



Qu'a fait GIBBIS en 2023?

_	Un plan d'attractivité global	32

-	Mémorandum	GIBBIS	«Bruxelles	à ta santé»	33
	IVICITIOI di la di li	GIDDID	"DI UNCIICO	, a ta sante	

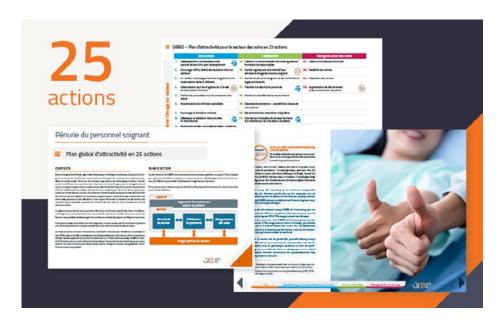
- Une charte de bonne gouvernance pour le secteur des soins de santé34
 - **2**023: GIBBIS, actif sur tous les fronts! 35
- Thématiques 2023 43
- Les temps forts de la communication en 2023 45
- En route pour 2024... 50

Un plan d'attractivité global

Des lits hospitaliers fermés, des listes d'attente qui s'allongent: le manque de personnel soignant et de personnel infirmier en particulier est à l'origine de nombreux maux de notre système de santé actuel. Force est de constater que depuis de nombreuses années, il est en nombre insuffisant alors que la lourdeur des soins ne cesse d'augmenter. Il est urgent d'inverser la tendance et de recréer des vocations dans lesquelles le personnel retrouve du sens tout en étant soutenu et valorisé dans son travail.

La pénurie de personnel est accentuée à Bruxelles du fait des spécificités liées à la Région: multilinguisme, multiculturalité, sécurité, mobilité, coût de la vie à Bruxelles sont autant de facteurs susceptibles de décourager les candidats au métier de soignant en Région bruxelloise. Il est grand temps de prendre soin des soignants, si nous voulons qu'ils continuent à prendre soin de chaque patient et chaque résident que nous sommes potentiellement tous.

GIBBIS s'est dès lors attelé, toujours en collaboration avec ses membres, au développement d'un plan d'attractivité pour créer de nouvelles vocations et donner l'envie au personnel en place de continuer à s'investir dans le secteur. GIBBIS a identifié 25 actions qui ont pour objectif de lutter contre la pénurie actuelle, redorer l'image du secteur et augmenter l'encadrement autour du patient.



Mémorandum GIBBIS «Bruxelles, à ta santé»

Nous avons le privilège de vivre dans un pays dont le système de santé est performant et qui jouit de la confiance de ses citoyens. Ne prenons pas cela pour acquis. Notre système de santé fait face à des défis d'envergure. La population vit de plus en plus longtemps et a recours à des soins qui se complexifient et davantage de soins chroniques. Il y a un grand besoin de bras autour du patient que l'on ne parvient pas à combler et la solidarité belge est mise à mal en raison d'un contexte budgétaire difficile. En outre, les tendances démographiques nous montrent que nous serons confrontés structurellement à des pénuries intersectorielles sur le marché du travail. Le secteur de la santé n'y fait pas exception. Autant de défis auront un impact sur le financement de l'État en général et sur le financement du secteur des soins de santé en particulier. En découle une nécessité de réformer l'organisation et le financement des soins de santé en profondeur.

Dans un système de santé belge performant, la Région de Bruxelles-Capitale occupe une place centrale. Aujourd'hui, plus de 36% des patients traités dans des institutions de soins bruxelloises sont originaires de la Flandre ou de la Wallonie, n'ont pas la nationalité belge ou font partie des personnes les plus vulnérables de notre population: sansabri, demandeurs d'asile, sans-papiers.

En outre, si la diversité socioculturelle et démographique de la population bruxelloise constitue un atout à ne pas sous-estimer, elle soulève aussi indéniablement des points d'attention que nous ne pouvons passer sous silence. Comment améliorer notre aide aux citoyens qui parlent une centaine de langues différentes? Comment assurer la continuité des soins aux citoyens qui vivent seuls ou qui n'ont pas de logement? Comment payer les soins si l'on vit dans la pauvreté?

Bruxelles connaît également d'autres défis spécifiques. Comment trouver du personnel quand la vie à Bruxelles devient de plus en plus chère et que la mobilité reste un frein pour y travailler? Enfin, la complexité institutionnelle ne simplifie pas la recherche de solutions.

Dans la perspective des prochaines élections, GIBBIS se veut force de proposition et a mis beaucoup d'énergie dans la rédaction d'un mémorandum ambitieux. Les institutions de soins des secteurs public et privé associatif de la Région de Bruxelles-Capitale veulent, d'ici 2035, figurer parmi les plus performantes d'Europe, perçues comme tel par le citoyen, en termes d'innovation, de qualité, d'efficacité, d'accessibilité pratique et financière, de durabilité des soins et du système de soins de santé. Des institutions où le citoyen occupe une place centrale.

Le mémorandum se compose de quatre axes qui soutiennent cette ambition, trois axes principaux et un axe transversal:

- 1. Assurer à chaque citoyen un accès facile à des soins appropriés et de qualité
- Avoir suffisamment de personnel soignant qui soit satisfait et valorisé
- Garantir un mécanisme de financement durable, abordable et flexible
- 4. Répondre aux objectifs de durabilité de la société

Pour présenter officiellement son mémorandum, GIBBIS a rassemblé de nombreux acteurs du monde de la santé (membres, politiques, administrations, organisations diverses, presse) dans la Galerie des Glaces du Parlement bruxellois lors d'une Rencontre-Débat le 21 novembre 2023. Une matinée aux couleurs de la santé à Bruxelles, avec la présentation des grands axes du mémorandum GIBBIS et des tables rondes sur des sujets clés tels que «La place de Bruxelles dans le paysage de la santé» ou encore «La réforme des soins de santé».

À côté de cela, toujours dans le cadre des élections à venir, l'équipe GIBBIS a également multiplié ses rencontres et présentations auprès des personnes compétentes au niveau fédéral et bruxellois afin de défendre ses propositions pour la prochaine législature.



Une charte de bonne gouvernance pour le secteur des soins de santé

Un cadre réglementaire simple et approprié et un cadre financier qui contribuent à la bonne gouvernance sont cruciaux pour un avenir plus serein des institutions de soins de santé bruxelloises.

Il est plus que probable que l'on touchera encore au cadre institutionnel de la Belgique. Bruxelles a toujours eu une place à part dans ce débat, bien que souvent en tant que monnaie d'échange à la fin des négociations, rarement en tant que point de départ des négociations tenant compte des besoins bruxellois réels. La réalité bruxelloise et la

complexité institutionnelle doivent désormais être pleinement prises en compte durant ces discussions.

GIBBIS a rédigé une Charte reprenant 9 principes à respecter pour une bonne gouvernance des soins de santé. Quelle que soit la solution institutionnelle qui sera proposée, pour GIBBIS, il y a un cadre clair à prendre en considération lorsqu'il s'agit de débattre de l'avenir de notre système de santé. Des principes où les intérêts du patient, du résident et des prestataires de soins occupent une position centrale.



2023: GIBBIS, actif sur tous les fronts!

Depuis 2019, les crises se sont multipliées, avec un fort impact sur les services de soins. Après la pandémie, ce sont d'autres dossiers, transversaux à toutes les institutions de soins bruxelloises qui ont rythmé leur quotidien. L'inflation, avec notamment une forte hausse des prix de l'énergie et des frais de personnel a encore un peu plus accentué la fragilité financière des

institutions des soins de santé. Le manque criant de personnel au chevet du patient a aussi compliqué la gestion du secteur.

Au-delà de ces préoccupations communes, les groupes statutaires ont également identifié leurs priorités propres et collaboré étroitement avec les autorités pour soutenir la qualité des soins à Bruxelles. Petit tour d'horizon.

Groupe « Hôpitaux Généraux »

Le Groupe «Hôpitaux Généraux» s'est réuni 6 fois au cours de l'année 2023. Il s'était fixé 7 priorités. Certaines étaient communes aux autres groupes statutaires à savoir la réalisation du mémorandum en vue des prochaines élections, le plan d'attractivité pour le personnel soignant, la couverture des soins légitimes (coûts de l'énergie, indexation, cybersécurité, ...) et la question des infrastructures durables. Les autres étaient directement liées à la vie hospitalière: les enjeux stratégiques de la programmation, la surveillance de la qualité des soins et la réforme du financement.

25 mesures pour renforcer l'attractivité du secteur

Si cela fait plusieurs années que la pénurie de personnel au chevet du patient ou du résident interpelle, GIBBIS a voulu en 2023 formaliser une série de propositions concrètes, qui s'articulent autour de 3 axes:

- Une profession plus attractive. Ex: prévoir une indemnisation pour les infirmiers en 4° année de stage, revaloriser les infirmiers spécialisés ou pouvoir faciliter la modification du temps de travail en fonction des périodes de vie.
- 2. Des mesures de fidélisation du personnel. Ex: le renforcement et le financement de soutiens administratifs et logistiques dans tous les types d'établissements de soins de santé bruxellois pour soulager le personnel soignant. Cela représente un budget de 122.4 millions d'euros au niveau belge.

3. Une réorganisation des soins. GIBBIS plaide par exemple pour la mise en place d'équipes de soins structurées et intégrées dans les institutions. A terme, un renforcement des normes d'encadrement dans tous les secteurs de la santé sera indispensable. Ce renforcement doit évidemment s'accompagner de son financement.

Ces propositions, élaborées avec l'ensemble des membres de GIBBIS, ont été présentées aux autorités compétentes.

Par ailleurs, des décisions concrètes ont été obtenues en 2023: la prolongation des heures de relance, un premier pas pour un meilleur soutien administratif et logistique ou encore le fait que les pensionnés ont pu continuer à travailler sous un statut fiscal avantageux. GIBBIS plaide pour que ces mesures deviennent structurelles et non pas ponctuelles, comme c'est le cas actuellement.

Couvrir les frais légitimes

Du côté de la couverture des frais légitimes, GIBBIS avait déjà obtenu pour 2023 une enveloppe de 80 millions d'euros pour couvrir la flambée des prix de l'énergie. La réalité a malheureusement démontré que cette enveloppe était insuffisante. Les fédérations ont évalué à près de 367 millions le surcoût réel engendré par la hausse des prix du gaz et de l'électricité. GIBBIS plaide par ailleurs pour un taux de TVA réduit à 6% sur le gaz et l'électricité pour le secteur.

Autre sujet de préoccupation important: la cybersécurité. Plusieurs hôpitaux ont été victimes de cyberattaque en 2023, démontrant ainsi s'il en était encore besoin, que l'enjeu de la protection des données – et de la continuité des soins- est absolument crucial. Un avis du CFEH, largement soutenu par GIBBIS, précise les besoins du secteur en la matière (130 millions structurels et 39,5 millions d'investissements ponctuels). 15 millions ont été effectivement accordés, ce qui représente un premier pas, très limité, en regard des besoins du secteur. Les investissements nécessaires sont notamment liés à la mise en œuvre de la législation européenne NIS2 que la Belgique doit transposer dans sa législation nationale d'ici octobre 2024.

Côté personnel, les coûts ont également grimpé de manière significative en 2022 et 2023, notamment avec l'indexation. Les hôpitaux sont victimes de la lenteur du mécanisme: l'indexation des honoraires médicaux se fait avec retard (jusqu'à un an et demi), ce qui pèse lourdement sur leurs finances. GIBBIS a demandé, sans succès qu'une partie de l'indexation prévue au 1er janvier 2024 soit octroyée à partir d'octobre 2023. Cependant, le Gouvernement a suivi en partie la demande d'actualisation plus rapide en modifiant la période de référence pour le calcul de l'indexation permettant un système d'indexation plus près de l'évolution réelle de l'inflation.

La question des pensions statutaires doit elle aussi trouver une solution structurelle. Le nombre de cotisants ne cesse de diminuer, ce qui met le système en grande difficulté. Certains mécanismes d'ajustement existent, mais ils sont insuffisants. Pour 2022 et 2023, les autorités fédérales sont intervenues financièrement, mais il n'existe à ce jour aucune solution structurelle pour solutionner cette question (voir aussi l'article sur le mémorandum). Le CFEH a estimé à 203 millions l'injection budgétaire nécessaire à court terme. GIBBIS insiste pour que les autorités fédérales viennent en aide aux pouvoirs régionaux, qui ne peuvent assumer seuls cette charge financière.

Un financement hospitalier en cours de réforme

Le Ministre Frank Vandenbroucke y travaille depuis plusieurs années: la question du financement des hôpitaux fait l'objet de nombreux groupes de travail et réflexion, un sujet d'autant plus important que la dernière étude MAHA a confirmé une dégradation importante de la situation financière des hôpitaux bruxellois. GIBBIS est très actif au sein de ces groupes de travail.

La délicate question des suppléments d'honoraires n'est pas encore totalement tranchée, le standstill s'est poursuivi en 2023 pour les patients hospitalisés.

En matière de biologie clinique, GIBBIS a obtenu une réaffectation des moyens (du laboratoire vers le financement hospitalier).

Côté réforme de la nomenclature, GIBBIS a organisé deux séances d'information à l'attention de ses membres. Cette réforme s'effectue en plusieurs phases, l'une d'entre elle étant l'identification des frais de fonctionnement par activités médicales. Un échantillon d'hôpitaux – dont des membres de GIBBIS – a été constitué pour étudier cette question.

La qualité des soins et des infrastructures

GIBBIS a suivi de près la question de la qualité des soins, et a fait part de ses priorités aux autorités avant publication de l'arrêté de la COCOM sur les normes complémentaires pour les hôpitaux. Ces normes concernent la qualité et la durabilité des soins, la collaboration avec la première ligne, l'offre de soins, etc...

La fédération a notamment plaidé pour une entrée en vigueur phasée et réaliste.

Au-delà des questions de personnel et de qualité de soins, se pose également la question des infrastructures.

GIBBIS a très activement travaillé sur ce dossier et préside le Conseil Consultatif de la COCOM qui a remis un avis sur le projet d'ordonnance concernant le système de financement des infrastructures. Ce projet d'ordonnance devrait être approuvé en 2024 et GIBBIS espère que cela permettra dès le début de l'année 2025 de prévoir un nouveau calendrier de constructions ambitieux pour les institutions bruxelloises.

En attendant, un premier pas a été franchi. Des dossiers d'aménagements durables ont été introduits en 2023. 32,5 millions ont été débloqués pour les réaliser avant la fin 2025.

Mais encore

En 2023, GIBBIS a réinsisté à plusieurs reprises sur l'importance de tenir compte des spécificités bruxelloises, notamment dans la répartition de l'offre de soins hospitalière. C'est une thématique éminemment sensible qui nécessite d'être correctement traitée pour garantir à Bruxelles une offre suffisante pour répondre aux besoins.

A noter aussi qu'une série de groupes thématiques ponctuels ont été particulièrement actifs cette année. Ces groupes ont régulièrement fait appel à une expertise médicale pour aider GIBBIS à affiner son positionnement et à mieux le défendre auprès des autorités compétentes.

Parmi les thématiques traitées par ces groupes, citons par exemple l'évaluation des besoins en matière d'imagerie médicale (il faudrait 7 appareils supplémentaires à Bruxelles), le suivi de la mise en place de l'agence des soins de santé, l'évolution de l'hôpital de jour, qui depuis 2023 a doublé les prestations qu'il peut effectuer ou encore, un nouvel accord sur les conditions de travail pour les médecins spécialistes en formation qui prévoit notamment de meilleures conditions de travail (jours de congé, sursalaires, etc.) pour cette catégorie de personnel.

Groupe « Santé mentale »

Une nouvelle approche législative de la santé mentale

D'importantes avancées ont été enregistrées en 2023 en matière de santé mentale, notamment sur le plan législatif. En effet, la loi de 1990 sur la protection des malades mentaux – renommée loi concernant des personnes souffrant de troubles psychiatriques - a été fondamentalement révisée, suite à une large concertation au niveau national. La nouvelle loi prévoit entre autres d'accorder une plus grande attention à l'évaluation des besoins du patient, pour lui offrir des soins encore mieux adaptés. L'objectif est de l'orienter immédiatement vers la structure la plus appropriée et de permettre ainsi de limiter les mises en observation (MEO), dont le nombre n'a cessé d'augmenter (+50% à Bruxelles en 10 ans). Grâce à la nouvelle loi et d'autres mesures prises au niveau régional, ce chiffre devrait se réduire au profit de solutions alternatives.

Si le cadre législatif est aujourd'hui posé, celui-ci doit se traduire dans des arrêtés d'exécution et un nouveau cadre budgétaire. GIBBIS suivra avec attention l'évolution de ce dossier en 2024.

Par ailleurs, une nouvelle ordonnance au niveau des normes d'agrément applicables aux Maisons de Soins Psychiatriques (MSP) a été publiée en décembre 2023. Dans ce dossier également, les arrêtés d'exécution devraient être publiés en 2024. Ce cadre juridique de référence inclut notamment des directives pour la programmation des MSP.

Succès des HIC

Après avoir obtenu la possibilité d'ouvrir deux unités High Intensive Care (HIC) à Bruxelles, GIBBIS constate que ces deux unités ne seront pas suffisantes pour répondre aux besoins et plaide pour une extension de ce type de projet.

Les besoins en santé mentale à Bruxelles, vu la situation socio-économique de la capitale, sont en effet particulièrement importants et l'offre reste clairement insuffisante et moins importante qu'en dehors de Bruxelles.

Si des lits et des équipes ont pu être financés pour deux projets, il manque encore des aides spécifiques pour aménager les infrastructures à cette forme innovante de soins et au profil spécifique des patients qui y sont admis.

Une attention particulière pour les «double diagnostic»

En 2023, GIBBIS a réussi à attirer l'attention sur un public spécifique: les patients à double diagnostic. Ceux-ci souffrent à la fois des déficiences physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles de longue durée et des troubles graves de comportement ou de santé mentale. Ces patients requièrent une approche particulière et un encadrement élaboré, différents de l'offre existante pour les patients classiques. Selon une analyse du Centre Hospitalier Jean Titeca 1 à 3% de la population souffre d'un handicap mental et près de 30% de ces personnes vont développer des troubles comportementaux à un moment de leur vie. Une offre adaptée est donc indispensable.

En début d'année, GIBBIS a organisé une rencontre avec les Organismes Assureurs bruxellois, la plateforme santé mentale et le Centre Hospitalier Jean Titeca qui admet ce type de patients, pour évoquer les spécificités de ces patients et le besoin de structures et de personnel formé pour les accueillir. La fédération plaide pour une offre de soins spécialisée plus large que ce qui existe aujourd'hui ainsi qu'un financement adéquat. Ces échanges se sont poursuivis avec les autorités et les Organismes Assureurs et les demandes de GIBBIS ont été reprises dans le mémorandum (voir article sur

le mémorandum). Un groupe de travail spécifique a été créé au sein de COMSMEA (la commission du SPF santé publique pour une nouvelle politique en matière de santé mentale pour enfants et adolescents). Celui-ci s'attache à inventorier l'offre actuelle et à identifier les manques à combler.

Renforcement des liens entre les soins somatiques et les soins psychiatriques

Tout comme GIBBIS a attiré l'attention sur les patients à double diagnostic, la fédération s'est également penchée sur la question de l'intégration de la santé mentale et des soins somatiques en milieu hospitalier. Des changements importants au sein de l'INAMI et des budgets supplémentaires pour les soins somatiques des patients psychiatriques résidentiels ont été obtenus. De plus, fin 2023 l'INAMI a attribué un budget pour la création et le financement dans tous les hôpitaux généraux d'une équipe de liaison psychiatrique.

GIBBIS en soutien des conventions de revalidation

De plus en plus de Conventions de Revalidation financées par Iriscare se sont affiliées à GIBBIS, ce qui en fait actuellement la plus importante fédération les représentant. La fédération s'attache à les soutenir dans leurs différentes demandes.

Pas de norme de croissance en 2024, mais...

Du côté des finances, la norme de croissance 2024 d'Iriscare a malheureusement été supprimée, ce que GIBBIS déplore. Mais pendant toute l'année 2023, GIBBIS s'est attelé à défendre – et obtenu – des financements pour les institutions de soins à Bruxelles.

Pour les MSP, GIBBIS a obtenu le financement de 14 équivalents temps plein (au lieu de 13), par 30 lits, ce qui permet donc d'améliorer l'encadrement.

Pour les Initiatives d'Habitation Protégé (IHP) et les conventions de revalidation, des compléments financiers ont été obtenus pour des projets liés à l'informatique. Plusieurs membres ont aussi obtenu des renforts financiers, que ce soit pour du personnel, des travaux ou le développement de nouvelles activités.

Vu l'importante inflation en 2022 et 2023, il était important que l'indexation – a priori non prévue– soit accordée pour les projets pilotes. Cela a été le cas en 2023 pour les projets pilotes au niveau fédéral, mais pas encore au niveau d'Iriscare. La fédération continue à défendre l'idée d'une structuralisation du financement de tous les projets pilotes. Ceux-ci offrent en effet, une grande valeur ajoutée aux patients, et sont généralement très novateurs. Par ailleurs, GIBBIS a obtenu des compensations pour les factures énergétiques, qui étaient encore importantes en 2023.

Signalons enfin qu'en 2023, les institutions de santé mentale ont fait un premier bilan de l'introduction de l'IFIC. Certaines institutions ayant été fortement sous-financées, ce fut l'occasion pour GIBBIS d'obtenir des indexations et de demander des corrections pour certains de ses membres.

Les Blés d'or

«Les Blés d'or» est une structure pluridisciplinaire située à Uccle, composée de deux entités: l'école primaire spécialisée (type 8) et le Centre de Rééducation Ambulatoire (CRA). Les Blés d'or accueille des enfants présentant un ou plusieurs troubles spécifiques d'apprentissage ou des troubles d'attention et/ ou de concentration avec ou sans agitation (TDH – TDHA) ainsi que des enfants présentant des troubles de l'humeur. La prise en charge est pluridisciplinaire pédagogique, thérapeutique et médicale – et a pour objectif le bien-être de l'enfant à besoins spécifiques.

Nos Pilifs

Crée en 1971, le centre Nos Pilifs, est une Convention de Revalidation Ambulatoire (CRA) qui agit conjointement avec une école primaire spécialisée afin de construire une alliance éducative et thérapeutique avec les familles et tous les acteurs concernés par le développement d'enfants autistes.

L'objectif est de permettre à ces enfants d'acquérir des compétences sociales, motrices, communicationnelles et cognitives afin de les amener à un maximum d'autonomie et d'améliorer au maximum leur qualité de vie.

Le CRA propose notamment des prises en charge en logopédie, ergothérapie, psychomotricité et psychologie. www.centrenospilifs.be

Groupe « Institutions pour personnes âgées et soins innovants »

En 2023, le groupe «Institutions pour personnes âgées et soins innovants» a accueilli deux nouveaux membres. Il s'agit d'Interface et du Centre pour Handicapés Sensoriels (voir encadrés).

Le groupe s'est réuni 6 fois. Dès le début de l'année, il s'était fixé plusieurs priorités dont la norme de croissance 2024 d'Iriscare, la modification de l'ordonnance pour personnes âgées et ses arrêtés d'exécution, la contribution au mémorandum de GIBBIS, le suivi de la facturation électronique des maisons de repos et des centres de soins de jour, le suivi de la mise en œuvre de l'accord non marchand bruxellois et enfin, la contribution au PSSI (Plan de Soins de Santé Intégré).

Des budgets limités, malgré quelques financements spécifiques

Depuis le début de la législature, près de 23 millions ont été accordés dans le cadre de la norme de croissance d'Iriscare, ce qui a notamment permis de diminuer le sous-financement des institutions, d'améliorer l'accessibilité financière aux services de soins (ex: diminution des tarifs des soins à domicile) et d'éviter d'augmenter les prix en institutions, ainsi que d'augmenter l'offre (ex: un plus grand nombre de lits MRS).

Pour 2024, les membres de GIBBIS souhaitaient: Pour les maisons de repos:

- un financement pour du personnel administratif supplémentaire, afin de décharger le personnel soignant d'un certain nombre de tâches administratives pour lui permettre d'être plus présent au chevet des résidents et que l'infirmier chef puisse se focaliser sur la coordination des soins et le soutien à l'équipe
- le financement de l'ancienneté du personnel financé par le forfait
- l'augmentation du nombre d'ETP financés

Pour les conventions de revalidation:

- un budget pour la révision annuelle des conventions
- revaloriser le financement des directeurs et des médecins, ainsi que le coût des formations
- un financement pour du personnel administratif supplémentaire
- un budget pour les projets-pilotes DPI (dossier patient informatisé)

GIBBIS a participé activement aux réunions d'Iriscare mais malheureusement, le Collège réuni a décidé de ne pas budgéter de norme de croissance pour 2024. D'autres choix ont été privilégiés comme le financement à hauteur de 3,8 millions d'euros d'une deuxième salle de consommation de crack. Les demandes des maisons de repos et des conventions de revalidation n'ont donc pas pu être rencontrées.

Cependant, GIBBIS a obtenu le financement de quelques mesures spécifiques sur le budget 2023:

- un budget de 96.000 € pour 9 centres de revalidation pour des coûts liés au développement de modules supplémentaires DPI, à la migration web, aux modifications DPI. À l'hébergement, à l'achat de licences, etc...
- un budget de 4.000 € par convention de revalidation pour couvrir les coûts informatiques liés à l'achat de matériel/logiciels et aux formations en informatique;
- un budget complémentaire de 2.500 € par maison de repos et centre de soins de jour pour les frais liés au passage à la facturation mensuelle électronique dès le 1er avril 2023;
- le financement d'heures supplémentaires d'une personne de référence en matière de démence pour l'un des membres.

Malgré ces mesures, la situation financière des institutions pour personnes âgées reste difficile, suite notamment à la crise à COVID. L'offre de lits de maisons de repos étant pour l'instant excédentaire par rapport aux besoins à Bruxelles, le gouvernement bruxellois avait modifié en janvier 2023 l'ordonnance personnes âgées datant du 24 avril 2008. L'objectif était de réviser la procédure d'agrément et de retirer l'agrément, chaque année et pour la 1ère fois le 15 avril 2024, de 50% des lits inoccupés pendant la période de référence précédente, hormis 5% des lits inoccupés qui sont immunisés dans le calcul. Une deuxième modification de cette ordonnance est en cours de discussion au Parlement Bruxellois.

Les principales modifications seraient les suivantes:

- modification du mécanisme de récupération des lits inoccupés pendant la période de référence précédente en tenant compte de l'occupation du dernier trimestre de l'année et des résidents hospitalisés
- introduction d'amendes pour non-respect des normes comme alternative à la fermeture
- possibilité d'exiger un audit financier externe et la nomination d'un commissaire par Iriscare pour les établissements en mauvaise situation financière
- introduction à un comité consultatif sur la sécurité incendie.

Un projet d'arrêté concernant la programmation en maisons de repos, maisons de repos et soins et centres de soins de jour (pas encore publié fin 2023) a déjà fait l'objet d'un avis de la commission technique aînés d'Iriscare.



L'idée est de limiter le nombre de lits agréés, en n'accordant plus de nouveaux agréments tant que le nombre réel est plus important que le nombre programmé.

Par ailleurs, depuis le 1er juillet 2023, la norme pour le personnel de réactivation dans les MR/ MRS a été augmentée (0,6 ETP pour 30 résidents), quel que soit le profil de dépendance.

Grâce à GIBBIS, la définition du personnel de réactivation a également été élargie, permettant à de nouveaux profils d'être pris en compte (exemple: bachelier en beaux-arts, en musique, en théâtre, en cirque ou en cinéma). Cela permet aux institutions de diversifier leur offre et de définir leurs propres priorités.

Réduire le prix à charge du résident

Le groupe «Institutions pour personnes âgées et soins innovants» s'est réuni à plusieurs reprises afin de contribuer au mémorandum de GIBBIS (voir également article sur le mémorandum).

La demande prioritaire du groupe est d'améliorer l'accessibilité financière des maisons de repos. Pour ce faire, GIBBIS propose d'inclure, dans le forfait financé par Iriscare, le personnel soignant existant du 3ème volet, et en compensation, de réduire du même montant (20 € en moyenne) le prix à charge du résident.

GIBBIS propose aussi de supprimer la différence d'encadrement entre MR et MRS (la Flandre l'a déjà fait).

GIBBIS plaide également pour un renforcement de l'encadrement par:

- des aides-logistiques qui déchargeraient le personnel soignant de certaines tâches;
- 0,5 ETP/30 résidents pour s'occuper des formations du personnel, de la qualité, ...

Autre souhait: ne pas se focaliser uniquement sur les résidents, mais aussi sur l'entourage de ceux-ci. L'idée étant que la maison de repos doit retrouver sa place de pilier au sein d'un quartier et favoriser les interactions avec ses habitants.

Enfin, pour améliorer la prise en charge au sein des institutions, les membres de GIBBIS estiment qu'il faudrait remplacer l'échelle de Katz (qui mesure principalement la dépendance physique) par la mesure Bel Rai (qui inclut des dépendances psychiques), ce qui refléterait mieux les besoins d'encadrement des résidents. Cette évolution devrait d'abord faire l'objet d'un projet pilote (pour plus de détails, voir l'article sur le mémorandum).

Une digitalisation accrue

Depuis avril 2023, les maisons de repos et les centres de soins de jour sont passés à la facturation électronique mensuelle. Malgré certaines maladies de jeunesse, la mise en œuvre s'est globalement bien déroulée, notamment parce que des moyens financiers pour le faire ont été obtenus: au budget de 5.000 € par maison de repos et centre de soins de jour que GIBBIS avait obtenu en 2022, s'est ajouté fin 2023 un budget complémentaire de 2.500 € pour les frais liés au passage à la facturation mensuelle électronique à partir du 1er avril 2023.

A l'heure actuelle, les membres du groupes «Institutions pour personnes âgées et soins innovants» sont demandeurs d'une extension de la digitalisation à d'autres domaines: le groupe demande notamment que tous les documents échangés avec les mutuelles le soient sous forme électronique et non plus par la poste.

Les membres insistent pour que les organismes assureurs bruxellois passent aussi à l'échange électronique des documents d'admission/ de sortie, car les envois par la poste posent trop de problèmes et entraînent une charge administrative et financière supplémentaire.

GIBBIS a régulièrement relayé les préoccupations des membres dans le GT qu'Iriscare a créé à ce sujet.

Des soins palliatifs avec Interface

L'équipe Interface a été mise sur pied pour permettre aux patients qui relèvent de soins palliatifs, de rentrer chez eux et d'y être soignés dans les meilleures conditions possibles. Elle se déplace à leur domicile (dans leur résidence service, en maison de repos, en maison de repos et de soins ou dans un autre lieu d'hébergement) pour autant qu'ils résident à Bruxelles ou dans un périmètre de 30 km autour des Cliniques universitaires Saint-Luc. L'équipe travaille avec le médecin généraliste et les soignants qui dispensent des soins au quotidien (équipe de 1ère ligne), dans un esprit de consultance, de partenariat et de continuité.

Interface est membre de GIBBIS depuis le 1er juin 2023.

Rééducation de l'ouïe et de la parole, grâce au CHS

Le Centre pour Handicapés sensoriels (CHS) est un Centre de Réadaptation Ambulatoire (C.R.A.) reconnu pour la rééducation ambulatoire de la catégorie «Ouïe et Parole». Il a pour mission l'amélioration des fonctions motrices, sensorielles ou psychiques. La réalisation de ces missions est assurée par la mise en œuvre de techniques médicales et paramédicales spécifiques à chaque catégorie de personnes handicapées. Dans ce cadre, le Centre offre une prise en charge globale tant au niveau physique que psychologique et social

Le CHS est membre de GIBBIS depuis le 1^{er} novembre 2023.

L'accord non marchand bruxellois se concrétise

GIBBIS a suivi de très près l'évolution de ce dossier dans toutes les instances externes où ses aspects sont discutés (CP330, GT avec les partenaires sociaux, GT de Bruxeo, réunions d'Iriscare).

Il est apparu que le financement forfaitaire IFIC 2022 + 2023, qui s'applique depuis le 1º juillet 2022 aux maisons de repos, MRS, centres de soins de jour, initiatives d'habitation protégée, maisons de soins psychiatriques et conventions de revalidation, ne couvre pas bien les coûts, principalement pour certaines conventions de revalidation. GIBBIS a écrit aux ministres et à Iriscare afin d'obtenir des corrections des règles de calcul pour 2023 et déjà pour 2024 en vue de couvrir le mieux possible les surcoûts liés à l'introduction de l'IFIC.

Un deuxième élément de cet accord concerne la mobilité, avec l'octroi depuis novembre 2023 d'un abonnement STIB gratuit (libre parcours valant actuellement 300 euros/an au tarif préférentiel) pour tous les travailleurs du secteur non marchand, quel que soit le moyen de transport qu'ils utilisent actuellement et pour lequel ils continueront à bénéficier d'une intervention de l'employeur.

GIBBIS a signé une Convention Collective de Travail en Commission paritaire (CP330) pour déterminer les détails de cette mesure (p.ex. exclure les étudiants de cette mesure vu qu'ils bénéficient déjà d'un tarif préférentiel).

Toujours dans le cadre de cet accord non marchand bruxellois, GIBBIS a proposé un projet de formation mutualisée. Ce projet, comme d'autres, n'a pas été retenu par les cabinets Maron et Trachte, qui ont retenu uniquement les projets des partenaires sociaux et ont renvoyé les autres à un nouvel appel à projet qui sera lancé en 2024. GIBBIS regrette le rejet incompréhensible de son dossier malgré les adaptations qu'il avait proposé.

Dernier point à signaler: Bruxeo va créer un groupement d'employeurs (sous forme d'ASBL afin de pouvoir engager des profils «de soutien» pour le secteur non marchand. Une première réunion pour écouter les besoins du secteur a eu lieu fin décembre 2023. GIBBIS sera partenaire actif dans ce domaine.

PSSI: GIBBIS continue à suivre

GIBBIS a continué à participer à des réunions d'information organisées par le cabinet Maron et à suivre le parcours législatif du projet de décret ordonnance conjoint relatif à l'organisation de l'ambulatoire et de la première ligne social santé dans la région bilingue de Bruxelles-Capitale, ainsi que les projets d'arrêtés qui en découlent. GIBBIS a transmis ses remarques sur ces projets notamment via les avis du CGSAP d'Iriscare, insistant pour qu'on associe toutes les institutions de soins de 2ème ligne dans le système, dans l'intérêt du patient.

GIBBIS avait insisté pour faire partie des instances de la structure d'appui à l'ambulatoire, et espère être entendu. Ceci donnera l'opportunité d'attirer l'attention sur la nécessité d'une collaboration avec le secteur résidentiel également et de veiller aux intérêts des patients et résidents que les membres soignent.

Et encore...

Outre les priorités décrites ci-dessus, le groupe «Institutions pour personnes âgées et soins innovants» a été sollicité pour de nombreuses autres questions. Exemple: le plan d'attractivité pour la profession de soignant.

GIBBIS a organisé un groupe de travail attractivité auquel ont participé des membres du groupe «Institutions pour personnes âgées et soins innovants». Ils ont notamment:

- plaidé pour valoriser les compétences sur le terrain. Les assistants logistiques, ou les personnes qui ne disposent pas des qualifications requises, mais qui ont énormément de savoir-faire et savoir-être pourraient, par exemple dans les 3 ans suivant leur engagement, fournir les preuves de leurs compétences pour être reconnues
- rappelé l'importance de Pentaplus
- insisté sur l'importance des soft skills (le savoir-être, la communication avec les résidents, la collaboration avec les collègues, l'empathie envers les autres, etc.), qui devraient être mieux enseignés dans les écoles d'infirmières.
- demandé que dans le cadre de l'IFIC, on évite de créer encore plus de concurrence avec le milieu hospitalier car déjà très difficile de trouver des soignants qui veulent travailler en MR(S). La valorisation proposée des infirmiers spécialisés en gériatrie, psychiatrie et oncologie en les passant de la catégorie 14 à la 15 doit également être valable pour le secteur des MR-MR

Ces demandes et idées ont été agrégées avec celles des autres groupes statutaires de GIBBIS et le document complet a été publié en novembre 2023 (voir article sur le plan d'attractivité).

Du côté de la crise énergétique, GIBBIS n'est pas non plus resté inactif. Il a obtenu pour les membres qui ont un contrat de gaz et d'électricité à tarif variable un montant d'Iriscare en décembre 2022 à titre d'avance pour couvrir les surcoûts de 2022 jusqu'à juin 2023. Les institutions ont dû rendre un dossier justificatif et recevront le solde début 2024. Il s'agit de montants conséquents.

Si le financement pour des travaux de rénovation énergétique n'a pas pu être obtenu, 228.000 euros ont néanmoins été dégagés pour installer de l'éclairage LED dans les maisons de repos. GIBBIS continuera à défendre l'importance d'un financement pour des investissements dans les rénovations énergétiques.

GIBBIS proposait par ailleurs que dans le cadre du projet d'ordonnance concernant le financement des infrastructures, un forfait travaux soit attribué d'office à toutes les institutions, mais faute de moyens, cette proposition n'a pas été retenue.

La fédération, en collaboration avec la Fondation Roi Baudouin, a présenté le modèle Tubbe aux membres, avec également des témoignages des directions qui ont déjà participé. Le cabinet du Ministre Maron a en effet prévu un million d'euros en 2024 pour soutenir les MR(S) dans le changement de culture par ailleurs déjà mentionné dans les futures nouvelles normes d'agrément. Les approches Tubbe et Montessori permettent de faire évoluer la culture dans les MR(S), pour qu'elles soient de réels lieux de vie, et pas uniquement de soins.

Notons enfin que GIBBIS a invité différents intervenants à ses réunions pour présenter de nouvelles initiatives. Huis van het Nederlands est venu présenter les cours de néerlandais, financés par Iriscare, à destination des maisons de repos et des centres de soins de jour. L'ASBL ViceVersa Habitat a indiqué rechercher un bâtiment pour accueillir des personnes âgées souffrant de problèmes cognitifs débutants, qui n'ont pas besoin de soins et sont encore suffisamment valides. Une fois le bâtiment trouvé, le projet financé par Iriscare en 2022 proposera à ces personnes de vivre en collocation, avec une présence continue 24/24. L'Olivier a partagé son expérience d'utilisation d'eau en bouteilles réutilisables. Enfin, VIBES 432 est venue présenter son programme de formations « bien-être » pour le personnel.

Nul doute que ces partages et présentations inspireront les membres pour les années qui viennent.



Thématiques 2023

Les crises multiples telles que la pandémie, l'inflation et la pénurie de personnel soignant ont eu un impact fort sur les institutions de soins bruxelloises, entraînant une fragilité financière accrue. En 2023, les dossiers urgents liés à l'inflation ont progressivement laissé la place à d'autres priorités, comme la réforme du métier infirmier, les nouvelles normes d'agrément pour Bruxelles, les besoins financiers des institutions pour faire face à des enjeux qui dépassent les soins de santé tels que la cybersécurité, de nouvelles normes européennes ou encore la préparation et la promotion de propositions concrètes pour les soins de santé en vue des élections 2024. Malgré ces défis, GIBBIS s'est également investi dans une série de dossiers plus spécifiques. Voici un aperçu des principales thématiques traitées en 2023.

- Mémorandum 2024
- Budget Santé 2024 (Fédéral)
- PSSI
- Budget 2024 et norme de croissance Iriscare
- Crise énergétique obtention d'un soutien financier pour le surcoût
- IFIC et financement
- financement des conventions de revalidation
- Facturation électronique vers les OA
- Augmentation de la norme de personnel des MR

- Nouvelles normes d'agrément pour les institutions pour aînés
- ANM BXL: mesure mobilité et mutualisation, IFIC
- Modification de l'ordonnance sur le financement des infrastructures hors hôpitaux et MSP
- Ordonnance sur la procédure d'agrément des MSP
- Intégration des nouveaux membres du Groupe Santé mentale
- Prolongation des mesures de flexibilité «Covid-19»
- Troubles du comportement alimentaire (TCA): convention pour les soins ambulatoires et cadre règlementaire

- La convention soins psychologiques
- Unités HIC
- Mises en observation: révision de la loi du 26 juin 1990 et amélioration de l'encadrement
- Patients à double diagnostic
- Amélioration du financement des projets pilotes
- La fonction liaison psychiatrique
- Budget IT pour les IHP et les conventions de revalidation
- Enquête sur les problêmes d'utilisation de l'ATOUM
- Enquête sur la gestion des «stocks stratégiques»
- Financement des MSP, des IHP et des conventions de revalidation
- Modification des normes d'agrément (BXL) des institutions hospitalières et des MSP

- Attractivité du secteur et rétention du personnel
- Exécution de l'accord non marchand bruxellois 2021-2024
- Projets des fonds sociaux et fonds de formation
- Signature en CP 330 de la CCT Déconnexion
- Suivi de la réforme de la profession infirmière
- Réforme de la loi relative aux droits des patients
- Réforme de la loi relative aux personnes âgées
- Création et fonctionnement de la Health Data Agency
- RGPD
- Organisation hospitalière
- Préforme de la taxe patrimoniale



- Fidus: Réseau informatique bruxellois
- Sécurité du personnel soignant
- Réforme de la loi sur le recouvrement des créances
- Marchés publics
- Réforme de la législation bruxelloise sur les déchets (tri) applicable aux institutions de soins de santé
- Cybersécurité (NIS-2)
- Réforme du Code civil responsabilité
- Application de la Loi Qualité
- Réforme AR 2020 pharmaciens hospitaliers
- MACCS évaluation de la convention signée en 2021
- Exercice stratégique de la PAQS

- Dossiers Programmation: clinique du sein, lits Sp, lits Sp palliatifs, normes en cascade, PIT, RMN, centre de traumatologie
- Réflexions éco-gestion
- Suivi du GT Hospitalisation MPS
- Exécution art. 155§ 3 al. 2 de la loi sur les hôpitaux
- Suppléments d'honoraires
- Réforme du financement des hôpitaux
- Viabilité financière des hôpitaux
- Nouveau système de financement des investissements de l'infrastructure pour les hôpitaux COCOM
- Plan de construction pour le développement durable
- Trajet de soins pour les enfants en situation d'obésité

- Apnée du sommeil STHA
- ODIALYSE
- Infections nosocomiales
- Lecture obligatoire de l'elD
- Hospitalisation à domicile
- Enregistrements Healthdata HD4DP
- Plan e-Santé
- Appropriate Care
- Chirurgie complexe œsophage et pancréas (conventions)
- Trajet de soins pré et post transplantation d'organes abdominaux
- GT BPCO-COPD et Pulmonary revalidation
- Forfait futur médicaments

- GT Sécurité de l'information
- HTSC accueil des réfugiés (crise)
- Révision du financement des patients sociaux
- Transport interhospitalier
- BMF Janvier 2024

Les temps forts de la communication en 2023

En 2023, GIBBIS a déployé d'importants efforts en communication pour se faire connaître, entendre et reconnaître comme un interlocuteur proactif et constructif dans le domaine des soins de santé, particulièrement en Région de Bruxelles-Capitale. Courriers et dossiers spécifiques à l'attention du

monde politique, organisation d'événements, documents pour ses membres, communiqués de presse, messages sur les réseaux sociaux, etc. GIBBIS a déployé différents outils de communication pour faire entendre la voix de ses membres au cours de cette année et dans un contexte préélectoral particulier.

Des contacts réguliers avec la presse

La fédération a pris à cœur le fait d'informer le grand public et les acteurs du secteur via la presse sur les enjeux rencontrés par les institutions de soins à Bruxelles et sur les positionnements défendus. GIBBIS entretien des liens étroits avec la presse via l'invitation de journalistes à ses événements, l'envoi de communiqués de presse, l'organisation d'interviews ou encore via des échanges plus informels. En 2023, GIBBIS a beaucoup communiqué sur les grands axes de son mémorandum et de son plan d'attractivité. Comme chaque année, GIBBIS a également commenté avec la presse les résultats de l'enquête MAHA et la situation financière des hôpitaux bruxellois. Les relations avec la presse sont coordonnées par Ariane van de Werve.



2. Des informations régulières pour ses membres

Mémos, flashs et autres documents d'informations sont régulièrement envoyés aux membres sur une base régulière et à chaque fois que l'actualité le demande.

La fédération saisit aussi l'opportunité de moments clés tels que des sujets d'actualité liés aux activités et aux enjeux rencontrés par ses membres, la publication de documents tels que le mémorandum ou le plan d'attractivité ou encore des journées de sensibilisation mondiales pertinentes, pour rappeler ses positions sur différents sujets.



3. Une présence dans les grands événements du secteur de la santé

Afin de demeurer à la pointe dans leur domaine d'expertise, les collaborateurs de GIBBIS participent à de nombreux événements, séminaires ou conférences du secteur de la santé. Parmi beaucoup d'autres événements, citons notamment: les rencontres annuelles d'Iriscare, de l'INAMI et de Zorgnet, les inaugurations de la policlinique et du Plateau mère/enfant de Saint-Jean, ainsi que celle de la Maison Re-Source, les 100 ans du CHU Brugmann, l'événement organisé par l'Observatoire de la santé et du Social de Bruxelles sur l'élargissement de ses missions, le congrès annuel de l'ABH Hospitals.be, le congrès de Bruxelles Environnement «Comment concilier enjeux de mobilité, transition écologique et équité sociale?», le Symposium organisé par UZ Brussel «Is er een psy-cialist in de zaal?», le Symposium Medical HUB organisé par l'Hôpital militaire, la World Mental Health Day Conference, la Journée de la Mise en œuvre du Plan Social Santé Intégré, la conférence du SPF Santé Publique «Belgian Presidency», ou encore la présentation des résultats de l'étude MAHA réalisée par Belfius sur la santé financière des hôpitaux.

4. Une participation aux événements du secteur de la santé

L'équipe de GIBBIS a également pris part à des évènements en tant qu'orateur. Dieter Goemaere s'est notamment exprimé à l'Association francophone des médecins-chefs avec une présentation sur le positionnement de GIBBIS sur la gouvernance. Mathilde Coëffé a, quant à elle, participé au débat télévisé du Spécialiste intitulé «Baromètre du secteur hospitalier».



5. Des formations pour les membres

Pour certaines formations, GIBBIS fait appel à des experts extérieurs: les avocats du Cabinet SOTRA ont par exemple donné des séminaires sur les élections sociales, la jurisprudence en droit social de la santé ou encore les actualités sociales de l'année 2023. Le directeur général du Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP), Jean Faniel, a quant à lui donné une présentation intitulée «La santé et le découpage institutionnel».

GIBBIS a aussi donné des formations en 2023 sur le financement des hôpitaux » aux équipes de plusieurs hôpitaux membres de la fédération. Il a aussi donné une formation «Hôpitaux et perspectives actuelles» aux équipes d'ING et enfin, un cours intitulé «Réseaux cliniques: défis, responsabilités et moyens d'une mutation de l'hôpital» dans le cadre du Certificat d'université en gestion hospitalière de l'UC Louvain.

6. Publication du Plan d'attractivité

Toute l'équipe de GIBBIS était aussi heureuse de publier et diffuser en novembre 2023 son large plan d'attractivité, développé en étroite collaboration avec l'ensemble de ses membres. Un plan global en 25 actions qui a pour objectif de lutter contre la pénurie actuelle, redorer l'image du secteur et augmenter l'encadrement autour du patient.



7. Publication du Rapport d'activités 2022

Chaque année, GIBBIS élabore un rapport d'activités permettant de reparcourir les projets réalisés au cours de la période écoulée. Ce document essentiel témoigne de la volonté de la fédération d'être un interlocuteur proactif et reconnu par le monde politique ainsi qu'un partenaire constructif avec les autres fédérations.

À côté des données générales, le rapport comprend des sections thématiques détaillant les initiatives de GIBBIS dans divers secteurs d'activité. Enfin, le rapport est rendu accessible sur le site web de GIBBIS après l'Assemblée générale.



8. Publication du mémorandum GIBBIS et événement au Parlement bruxellois

2023 fut aussi marqué par la publication officielle du mémorandum de GIBBIS intitulé «Bruxelles à ta santé! Investir dans la santé, un choix politique.» dont les grands axes ont été présentés lors d'un événement dédié le 21 novembre 2023 au Parlement bruxellois. Une salle comble et des orateurs de poids pour mettre en avant et défendre les messages clés du mémorandum GIBBIS visant à défendre un avenir meilleur pour les soins de santé en Belgique, et en particulier, à Bruxelles.



Investir dans la santé: un choix politique

Mémorandum élections 2024





9. GIBBIS sur les réseaux sociaux

GIBBIS, c'est aussi deux réseaux sociaux: LinkedIn et X. GIBBIS a intensifié ses efforts pour créer une présence dynamique sur le réseau LinkedIn en particulier. Il y partage régulièrement des informations, des analyses et des actualités pertinentes sur les enjeux cruciaux qui touchent directement nos membres. L'objectif? Amplifier sa voix collective et renforcer la visibilité de la fédération au sein de la communauté professionnelle.



Ce matin, la salle des glaces du Parlement bruxellois était pleine pour la Rencontre-Débat de GIBBIS « Bruxelles, à ta santé! Investir dans la santé: un choix politique », organisée à l'occasion de la sortie de son mémora ...see more

See translation





56

10. Communiqués de presse GIBBIS

19.01.2023

Virus hivernaux: ne vous précipitez pas aux urgences!

04.10.2023

60% des hôpitaux généraux bruxellois dans le rouge. État préoccupant de la santé financière du secteur hospitalier à Bruxelles

16.10.2023

Le budget des soins de santé 2024. Réaction de GIBBIS

10.11.2023

Pénurie du personnel soignant. Plan d'attractivité 2023

15.11.2023

Les hôpitaux belges et bruxellois massivement dans le rouge. Quand le gouvernement réagira-t-il?

20.11.2023

Mémorandum GIBBIS – Bruxelles, à ta santé! Investir dans la santé: un choix politique.

≡ GIBBIS dans la presse

Presse francophone

04/01/2023

Le Soir - Épidémie de grippe: un hôpital reporte ses opérations non urgentes

05/01/2023

RTBF - Plus de 2600 lits fermés dans les hôpitaux cette semaine: «On a l'impression de crier dans le vide»

06/01/2023

Le Soir - Hôpitaux surchargés: le personnel sous haute tension

06/01/2023

Le Soir - Quand l'hôpital est gagné par une logique productiviste

11/01/2023

Le Soir - Les médecins assistants mettent les hôpitaux en demeure

11/01/2023

Le Soir - Un document qui « interpelle »

12/01/2023

Le Spécialiste - "Les directeurs hospitaliers et les médecins doivent s'entendre»

19/01/2023

RTL info / RTBF / Sudinfo / La DH - Virus hivernaux: les Bruxellois invités à ne pas se précipiter aux urgences

19/01/2023

La Libre - Virus hivernaux: les hôpitaux bruxellois lancent un appel à la population

19/01/2023

La Libre - Les urgences hospitalières sont débordées à Bruxelles, un peu moins en Wallonie

19/01/2023

Le Soir - Bruxelles: les hôpitaux lancent un appel à la population

19/01/2023

Le Vif - Virus hivernaux: « Ne vous ruez pas aux urgences »

19/01/2023

L'écho - Le pic des épidémies est passé, mais le personnel soignant est épuisé

19/01/2023

BX1 - Virus hivernaux: la COCOM demande aux Bruxellois de ne pas se précipiter aux urgences

20/01/2023

RTBF - Virus hivernaux: les Bruxellois invités à ne pas se précipiter aux urgences

20/01/2023

RTBF - Virus hivernaux: urgences engorgées à Bruxelles, tournez-vous d'abord vers un généraliste

23/01/2023

La DH - "Cette année, on reprend tout dans la figure mais en étant moins solide qu'avant le covid": plongée aux urgences, saturées par trois épidémies

30/01/2023

Le Soir - L'intérim hospitalier bondit, l'inquiétude aussi

03/03/2023

Le Spécialiste - Les suppléments d'honoraires des hôpitaux sont plus élevés en Wallonie et à Bruxelles qu'en Flandre

06/03/2023

La DH - Les Bruxellois sursollicitent les urgences, pourtant, les médecins généralistes sont toujours plus nombreux

24/04/2023

Healthcare Executive - Cessez de décrire les médecins comme des «gens qui demandent des suppléments»

16/06/2023

Le Spécialiste - Gibbis veut continuer à «penser le changement»

28/06/2023

Le Spécialiste - Baromètre du système hospitalier: le top 10 des enjeux prioritaires

30/06/2023

Healthcare Executive - Le réseau hospitalier Helora est officiellement lancé

03/10/2023

RTL Info - «C'est du jamais vu»: 2500 lits doivent fermer dans les hôpitaux par manque de personnel

03/10/2023

La Libre - Près de 2.500 lits d'hôpital sont encore fermés en Belgique par manque de personnel: "Soyons clairs, on ne rouvrira jamais tous les lits"

04/10/2023

La Libre – RTBF (reportage télé)– Le Soir - Six hôpitaux bruxellois sur dix ont leurs finances dans le rouge (Gibbis)



04/10/2023

Le Spécialiste – 6 hôpitaux généraux bruxellois sur 10 en mauvaise santé financière

05/10/2023

BX1 - Six hôpitaux bruxellois sur dix ont leurs finances dans le rouge

16/10/2023

L'Écho - À quoi vont être consacrés les nouveaux moyens en soins de santé?

16/10/2023

La DH - Nos hôpitaux en état de mort cérébrale: "Les finances sont dans le rouge et les autorités se permettent de nouvelles économies dans les soins"

16/10/2023

RTL Info - Solidaris salue le budget des soins de santé 2024, mais rappelle aussi les défis à venir

19/10/2023

Le Spécialiste - «Il faut augmenter l'encadrement au lit du patient»

24/10/2023

L'Écho - L'année 2022 a lessivé les finances des hôpitaux

15/11/2023

Le Spécialiste - Etude Maha: «C'est la chronique d'une catastrophe annoncée» (Gibbis)

15/11/2023

RTBF - Etude annuelle Belfius: finances dans le rouge et appel à l'aide des hôpitaux belges

21/11/2023

Le Spécialiste – Sud Info - Gibbis publie un mémorandum pour répondre aux défis auxquels fait face auxquels fait face le système de santé à Bruxelles

Presse néerlandophone

17/01/2023

MSD Connect - De uitdaging van ziekenhuisnetwerken

19/01/2023

VRT - Brusselse zorg vraagt inwoners om spoeddiensten te ontzien: «Kom niet voor loopneus of keelpijn naar spoed»

19/01/2023

HLN - Spoed Brussel overspoeld door mensen met een loopneus of hoestje: bij welke symptomen kan je beter naar de huisarts gaan?

19/01/2023

BRUZZ - Oproep Brussel: ga niet bij minste geringste naar spoedafdeling

Februari 2023

Zorg Magazine – "We trekken al tien jaar aan de alarmbel, maar het verbetert niet". Interview met Dieter Goemaere

21/04/2023

Healthcare Executive - Jo Swartenbroekx en Edward Van Rossen vervangen Tom Balthazar en Patricia Lanssiers

28/06/2023

De Specialist – Healthcare Executive - Ziekenhuisbarometer: top 10 van de prioriteiten

04/10/2023

Bruzz – Meer dan de helft van de Brusselse ziekenhuizen in het rood

05/10/2023

De Specialist – Healthcare Executive – 60% Brusselse algemene ziekenhuizen in rode cijfers

06/10/2023

De Tijd - Ook Brusselse ziekenhuizen duiken in het rood

07/10/2023

Bruzz – Ook de Brusselse ziekenhuizen sloten 2022 af met verlies

06/11/2023

Bruzz - Tachtigtal opvangplaatsen voor asielzoekers in ziekenhuizen: 'Niet voldoende'

15/11/2023

De Specialist - Gibbis: wanneer zal overheid reageren? (MAHA-rapport)

15/11/2023

De Morgen - Meer dan helft van de ziekenhuizen draait verlies: 'Dit kan niet langer duren zonder ernstige gevolgen'

21/11/2023

Healthcare Executive - Investeren in gezondheid: een politieke keuze



En route pour 2024...

En 2024, GIBBIS poursuivra ses missions fondamentales avec une équipe renforcée et plus engagée que jamais. L'année à venir revêt une importance particulière en raison des élections et GIBBIS s'emploiera à faire entendre ses propositions et à les concrétiser au cours de la prochaine législature. En tant que fédération des institutions de soins bruxelloises, GIBBIS réitère son engagement à collaborer étroitement avec tous les acteurs et partenaires du secteur des soins afin d'atteindre l'excellence en matière de soins de santé.

9	Élections 2024 Défense du
	mémorandum

- Accords des Gouvernements
- Plan d'attractivité défense des propositions
- Réforme de la loi sur les droits des patients
- Réforme de la profession d'infirmier
- O Roadmap E-Health: GDPR, EHDS, AI
- Réforme du financement et du paysage hospitalier
- Augmenter l'encadrement au chevet du patient
- Mise en place d'une campagne de communication à Bruxelles sur l'image du secteur.

- O Dossier imagerie médicale
- Cybersécurité & NIS2
- Honoraires et relation avec le corps médical
- Registre Healthdata HD4DP
- Onvention apnée du sommeil
- Convention Dialyse
- Comité de l'assurance
- Les acteurs STHA's
- Occupientation Accord AYA
- Accord social
- Encadrement du patient en santé mentale

De plus, GIBBIS s'engage fermement à maintenir un niveau d'excellence, de rigueur et de professionnalisme dans tous les projets qu'elle entreprend, les dossiers qu'elle suit et les mandats qu'elle exerce. Visant ainsi à relever les défis et enjeux actuels. Un aperçu des grandes priorités pour l'année 2024 est présenté dans la liste ci-dessous.

- Normes de personnel
- Mobilité des patients entre régions
- Investissements IT
- Un financement adéquat et structurel de toutes les formes de soins en santé mentale
- Développement des formes alternatives de soins
- Co-gouvernance (conseil médical, conseil infirmier)
- Enjeu bilinguisme-multilinguisme
- Sécurité du personnel de soins
- Norme de croissance 2025
- O ANM: financement IFIC 2024

- PSSI
- Normes d'agrément institutions PA
- Intégration de Tubbe et Montessori
- Flux électronique de données avec les OA
- Collaboration avec les hôpitaux rencontre services sociaux
- Formes alternatives à la MR
- Financements facultatifs versus financements structurels
- Les résidents psychiatriques en MRS
- Solution mobilité patients
- Financement de l'encadrement

Annexes

- Annexe I

Les membres

52

- Annexe II

Conventions collectives de travail signées en 2023 en CP 330

56

Annexe III

Mémos publiés par GIBBIS

58



ANNEXE I — Les membres

ACIS

Résidence Malibran ACIS

Rue Maria Malibran, 39 – 1050 Bruxelles

Résidence du Puy

Chaussée de Vleurgat, 61 – 1050 Bruxelles

Illème Millénaire

Chaussée de Vleurgat, 61 – 1050 Bruxelles

www.acis-group.org

Arémis

Rue de la Consolation, 83 – 1030 Bruxelles

www.aremis-asbl.org

Beschut Wonen De Lariks

Rue J. Robie, 29 – 1060 Bruxelles

www.hubbie.brussels

C.A.S.M.M.U.

Rue Auguste Lambiotte, 133 – 1030 Bruxelles

www.casmmu.be

C.B.I.M.C. (Centre Belge d'Education

Thérapeutique pour Infirmes Moteurs Cérébraux)

Rue Père Eudore Devroye, 14 – 1040 Bruxelles

CEBIM

Notre-Dame de Stockel

Avenue Baron d'Huart, 45 – 1150 Bruxelles

notre-dame-de-stockel.be

Résidence Sainte-Anne

Avenue Léopold Wiener, 20 – 1170 Bruxelles

residence-sainte-anne.be

Centre Hospitalier Jean Titeca

Rue de la Luzerne, 11 – 1030 Bruxelles

MSP Quatre Saisons

Rue de la Luzerne, 7 – 1030 Bruxelles

MSP Schweitzer

Chaussée de Gand, 1046 – 1082 Bruxelles

www.chjt.be

Centre Nos Pilifs

Avenue des Pagodes, 212 – 1020 Bruxelles

www.centrenospilifs.be

= CHIREC

Hôpital Delta

Boulevard du Triomphe, 201 – 1160 Bruxelles

Centre médical Edith Cavell

Rue Général Lotz, 37 – 1180 Bruxelles

Clinique Sainte-Anne Saint- Rémi

Boulevard Jules Graindor, 66 – 1070 Bruxelles

Clinique de la Basilique

Rue Pangaert, 37 – 1083 Bruxelles

www.chirec.be

CHS (Centre pour Handicapés Sensoriels)

Chaussée de Waterloo, 1510 – 1180 Bruxelles

CHU Brugmann

Site Horta

Place Arthur Van Gehuchten, 4 - 1020 Bruxelles

Site Brien

Rue du Foyer Schaerbeekois, 36 - 1030 Bruxelles

Site Reine Astrid

Rue Bruyn, 1 - 1120 Bruxelles

www.chu-brugmann.be

CHU Saint-Pierre

Administration

Rue Haute, 322 - 1000 Bruxelles

Site Porte de Hal

Rue aux Laines, 105 - 1000 Bruxelles

Site César De Paepe

Rue des Alexiens, 13 - 1000 Bruxelles

www.stpierre-bru.be

Cité Sérine

Rue de la Consolation 79-83 - 1030 Bruxelles

www.serine-asbl.org

GIBS RAPPOR

Clinique Saint-Jean

Site Botanique

Boulevard du Jardin Botanique, 32 – 1000 Bruxelles

Site Méridien

Rue du Méridien. 100 – 1210 Bruxelles

Site Léopold I

Rue Léopold I, 314 – 1090 Bruxelles

www.clstjean.be

Clinique Sans Souci

Avenue de l'Exposition, 218 – 1090 Bruxelles www.sans-souci.be

Cliniques de l'Europe

Site Sainte-Elisabeth

Avenue De Fré, 206 - 1180 Bruxelles

Site Saint-Michel

Rue de Linthout, 140 – 1040 Bruxelles

www.cliniquesdeleurope.be

Cliniques universitaires Saint–Luc

Avenue Hippocrate, 10 – 1200 Bruxelles www.saintluc.be

Comprendre et Parler

Rue de la Rive, 101 - 1200 Bruxelles www.ccpasbl.be

■ CRA Les Blés d'Or

Parvis Chantecler, 10 B – 1180 Bruxelles www.blesdor.net

Entre Autres

Rue Bonaventure, 28 – 1090 Bruxelles www.entreautres.be

Epsylon

Site Clinique Fond'Roy

Avenue Jacques Pastur, 43 – 1180 Bruxelles

Site Clinique La Ramée

Avenue de Boetendael, 34 – 1180 Bruxelles

Site Clinique Area +

Chaussée de Saint–Job, 294 – 1180 Bruxelles

IHP Epsylon

Avenue Jacques Pastur, 49 – 1180 Bruxelles

IHP La Lisière

Avenue de Boetendael, 34 – 1180 Bruxelles

MSP Les Trois Arbres

Rue des Trois Arbres 16 – 1180 Bruxelles

www.epsylon.be

= Fac Similiter

MRS Nazareth

Chaussée de Waterloo, 961 – 1180 Bruxelles

Résidence-services Loreto

Chaussée de Waterloo, 961 – 1180 Bruxelles

www.nazarethmrs.be

Festina Lente

Rue Souveraine, 73 – 1050 Bruxelles www.psc-elsene.be

■ HIS - Hôpitaux Iris Sud

Site Baron Lambert

Rue Baron Lambert, 38 - 1040 Bruxelles

Site Etterbeek-Ixelles

Rue Jean Paquot, 63 - 1050 Bruxelles

Site Joseph Bracops

Rue Dr Huet, 79 - 1070 Bruxelles

Site Molière Longchamp

Rue Marconi, 142 - 1190 Bruxelles

www.his-izz.he

Hôpital Erasme

Route de Lennik, 808 - 1070 Bruxelles

Site Centre de Traumatologie et de Réadaptation

Place Arthur Van Gehuchten, 4 - 1020 Bruxelles

Site Centre de revalidation gériatrique

Rue de la Charrette, 27 - 1200 Bruxelles

www.erasme.be

HUDERF

(Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola)

Avenue Jean-Joseph Crocq, 15 - 1020 Bruxelles www.huderf.be

Interface

Avanue Hippocrate, 10 - 1200 Bruxelles

Huize Jan De Wachter

Avenue Broustin, 96 – 1083 Bruxelles www.hjdw.be

Institut Jules Bordet

Rue Meylemeersch, 90 - 1070 Bruxelles www.bordet.be

La Lice

Chaussée de Wavre, 520 – 1040 Bruxelles www.apsyucl.be

Le Bivouac

Square des Héros, 5 – 1180 Bruxelles www.lebivouac.be



Lerni

Rue de la Blanchisserie, 23-29 – 1000 Bruxelles www.lerni.be

Les Petites Sœurs des Pauvres

Home Saint-Joseph Rue Haute, 266 – 1000 Bruxelles www.psdp.be

Les Trois Pommiers

Avenue des Casernes, 41 bte 14 – 1040 Bruxelles www.lestroispommiers.be

L'Orée

Avenue Maréchal Joffre, 149–1180 Bruxelles www.centreloree.be

Lui et Nous

Rue Jean Gérard Eggericx, 15 - 1150 Bruxelles www.centreluietnous.be

Magnolia

MRS Magnolia Rue Léopold I, 314 – 1090 Bruxelles Résidence Magnolia www.magnolia-jette.be

Maison Marie Immaculée

L'Olivier

Avenue des Statuaires, 46 – 1180 Bruxelles www.asbl-mmi.be

■ Maison Sainte-Monique

Maison Sainte-Monique Rue Blaes, 91 – 1000 Bruxelles Centre de soins de jour Sainte-Monique Rue du Miroir, 37 – 1000 Bruxelles www.maisonsaintemonique.be

Mandragora

Rue Souveraine, 73 – 1050 Bruxelles www.psc-elsene.be

Messidor

Rue des Guildes, 9-11 – 1000 Bruxelles messidor–carrefour.be

Nausicaa

Square des Héros, 5 – 1180 Bruxelles

Parhélie

Hôpital Parhélie

Avenue Jacques Pastur, 45 – 1180 Bruxelles Centre de jour Parhélie Avenue de Broqueville 147 - 1200 Bruxelles www.parhelie.be

Primavera

Rue Jacques Vandervleet, 35-37 – 1090 Bruxelles

P.S.C. Sint Alexius

Rue de l'Arbre Bénit, 102 – 1050 Bruxelles www.psc-elsene.be

Rivage-den Zaet

Rue de l'Association, 15 – 1000 Bruxelles www.rivagedenzaet.com

Saint-Joseph

Centre d'habitation et de soins Saint-Joseph Rue de la Marne, 89 – 1140 Bruxelles www.sintjozef-evere.be

SILVA medical

Hôpital Scheutbos

Rue de la Vieillesse Heureuse, 1 – 1080 Bruxelles **Résidence de soins Scheutbos** Rue de la Vieillesse Heureuse, 1 – 1080 Bruxelles www.silva-medical.be

Sint-Vincentius (Eureka)

Centre d'habitation et de soins Eureka Rue Auguste De Boeck, 58 – 1140 Bruxelles www.sint-vincentius-vzw.be

54



Thuis

Rue Zeyp, 35 – 1083 Bruxelles

UZ Brussel (membre adhérent)

Brussels Health Campus

Avenue du Laerbeek, 101 - 1090 Bruxelles www.uzbrussel.be

Valisana

Site Centre Hospitalier Valida

Avenue Josse Goffin, 180 – 1082 Bruxelles

Site Hôpital psychiatrique Sanatia

Rue de Moulin, 27 – 1210 Bruxelles

MSP Sanatia

Rue du Collège, 45 – 1050 Bruxelles

Centre de jour Le Canevas

Rue du Collège, 55 – 1050 Bruxelles

www.valisana.be

■ Villa Indigo

Rue Colonel Bourg, 156a – 1140 Bruxelles www.villaindigo.be

Wolvendael

Rue de l'Equateur, 24 – 1180 Bruxelles www.lewolvendael.org

■ MEMBRES FHPB (effectifs) AUTRES QUE BRUXELLOIS www.fhpb-vpzb.be

BZIO

Zeedijk, 286-288 – 8400 Oostende www.bzio.be

Huize Westerhauwe

Klemskerkestraat, 19 – 8450 Bredene www.huize-westerhauwe.be

Zeepreventorium

Koninklijke Baan, 5 – 8420 De Haan www.zeepreventorium.be

Wallcura

Chaussée de Namur, 201 – 1300 Wavre www.wallcura.be

■ MEMBRES WALLCURA www.wallcura.be

■ ANBCT – Résidence Les Bruyères

Rue du Sanatorium, 74 – 6120 Ham-sur-Heure

Centre Hospitalier Spécialisé Notre-Dame des Anges

Rue Emile Vandervelde, 67 – 4000 Liège www.cnda.be

= CHIREC

Site Hôpital de Braine-l'Alleud/Waterloo Rue Wayez, 35 – 1420 Braine-l'Alleud www.chirec.be

Habitations protégées – L'Essor

Rue Emile Vandervelde, 67 – 4000 Liège

■ Hôpital de Jour Universitaire « La Clé »

Boulevard de la Constitution, 153 – 4020 Liège www.hopitaldejourlacle.be

Résidence Bois du Manil

Chaussée de Namur, 229 – 1300 Wavre www.residenceboisdumanil.be

≡ SILVA medical

Site Clinique de la Forêt de Soignes Chemin du Sanatorium, 1 – 1310 La Hulpe Site Clinique du Bois de la Pierre Chaussée de Namur, 201 – 1300 Wavre www.silva-medical.be



ANNEXE II — Conventions collectives de travail signées en 2023 en CP 330

CCT du 13 février 2023

Projet de formation aide-soignant

CCT du 13 février 2023

Projet de formation en art infirmier

CCT du 13 février 2023

Projet de formation #choisislessoins

CCT du 17 avril 2023

Concernant le droit à la déconnexion

CCT du 15 mai 2023

Montant et mode de perception de la cotisation pour les initiatives de formation et d'emploi en faveur des groupes à risque du «Fonds social des établissements et services de santé»

CCT du 15 mai 2023

Montant et mode de perception des cotisations destinées aux initiatives de formation et d'emploi pour les groupes à risque du «Fonds social pour les homes pour personnes âgées et les maisons de repos et de soins privés»

CCT du 15 mai 2023

Montant et mode de perception des cotisations destinées aux initiatives de formation et d'emploi pour les groupes à risque du «Fonds social pour les hôpitaux privés»

CCT du 12 juin 2023

Exécution de la convention collective de travail n° 170 du 30 mai 2023 du Conseil national du Travail fixant, du 1er juillet 2023 au 30 juin 2025, le cadre interprofessionnel de l'adaptation à 55 ans de la limite d'âge en ce qui concerne l'accès au droit aux allocations pour un emploi de fin de carrière, pour les travailleurs qui ont une carrière longue, qui exercent un métier lourd ou qui sont occupés dans une entreprise en difficultés ou en restructuration

CCT du 12 juin 2023

Octroi d'une indemnité complémentaire en faveur de certains travailleurs en cas de licenciement

CCT du 12 juin 2023

Régime de chômage avec complément d'entreprise pour certains travailleurs âgés licenciés qui ont travaillé 20 ans dans un régime de travail de nuit, qui ont été occupés dans le cadre d'un métier lourd ou qui ont été occupés dans le secteur de la construction et sont en incapacité de travail, et exécution de la convention collective de travail n° 166 du Conseil national du Travail

CCT du 12 juin 2023

Institution d'un régime de complément d'entreprise pour certains travailleurs âgés licenciés ayant une carrière longue

CCT de travail du 12 juin 2023

Détermination, pour la période allant du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2024, des conditions d'octroi de la dispense de l'obligation de disponibilité adaptée pour les travailleurs âgés licenciés avant le 1er janvier 2025 dans le cadre d'un régime de chômage avec complément d'entreprise, qui ont travaillé 20 ans dans un régime de travail de nuit, qui ont été occupés dans le cadre d'un métier lourd ou qui ont été occupés dans le secteur de la construction et sont en incapacité de travail, qui ont été occupés dans le cadre d'un métier lourd et justifient 35 ans de passé professionnel ou qui ont une carrière longue, en exécution de la convention collective de travail du Conseil national du Travail n° 168

CCT du 12 juin 2023

Détermination, pour 2025-2026, des conditions d'octroi de la dispense de l'obligation de disponibilité adaptée pour les travailleurs âgés licenciés avant le 1er juillet 2025 dans le cadre d'un régime de chômage avec complément d'entreprise, qui ont travaillé 20 ans dans un régime de travail de nuit, qui ont été occupés dans le cadre d'un métier lourd ou qui ont été occupés dans le secteur de la construction et sont en incapacité de travail, qui ont été occupés dans le cadre d'un métier lourd et justifient 35 ans de passé professionnel, qui ont une carrière longue, ou qui ont été occupés dans une entreprise en difficultés ou en restructuration, en exécution de la convention collective de travail du Conseil national du Travail n° 169

56



CCT du 12 juin 2023

Régime de chômage avec complément d'entreprise pour certains travailleurs âgés licenciés ayant été occupés dans le cadre d'un métier lourd et exécution de la convention collective de travail n° 143 du Conseil national du Travail

CCT du 12 juin 2023

Engagement de pension sectoriel pour l'année 2022 pour les secteurs dépendant de la commission communautaire commune et de la commission communautaire française

CCT du 15 mai 2023

Engagement de pension sectoriel pour l'année 2022 pour les secteurs fédéraux de la santé

CCT du 9 octobre 2023

relative au renforcement de la «mobilité intra-bruxelloise»

CCT du 13 novembre 2023

Montant et mode de perception de la cotisation pour les initiatives de formation et d'emploi en faveur des groupes à risque du «Fonds social des établissements et services de santé»

CCT du 13 novembre 2023

Montant et mode de perception des cotisations destinées aux initiatives de formation et d'emploi pour les groupes à risque du «Fonds social pour les hôpitaux privés»

CCT du 11 décembre 2023

de travail Octroi d'un montant exceptionnel en 2023 s'ajoutant à l'allocation de fin d'année pour les secteurs ambulatoires de Bruxelles

ANNEXE III — Mémos publiés par GIBBIS

MEMO / 2023-01 / 05.01.2023

Honoraires - prime pour les dispensateurs de soins totalement conventionnés en 2023

MEMO / 2023-02 / 12.01.2023

Loi-programme du 26 décembre 2022 : différentes mesures RH importantes pour le secteur des soins

MEMO / 2023-03 / 16.01.2023

Augmentation financement des MR/MRS - Le MCC ou médecin référent et les maladies nosocomiales - Iriscare

MEMO / 2023-04 / 19.01.2023

Consultations médicales à distance : nouveau cadre temporaire de remboursement

MEMO / 2023-05 / 30.01.2023

Loi portant des dispositions diverses urgentes en matière de soins de santé

MEMO / 2023-06 / 30.01.2023

Loi portant des dispositions diverses en matière de santé

MEMO / 2023-07 / 30.01.2023

Commission de contrôle - Loi Qualité

MEMO / 2023-08 / 30.01.2023

Arrêté royal relatif aux dispositifs médicaux de diagnostic in vitro

MEMO / 2023-09 / 30.01.2023

Loi-programme 26/12/2022 - aide médicale urgente, dispositifs médicaux, AFMPS, diagnostic in vitro

MEMO / 2023-10 / 31.01.2023

Arrêté royal du 19/01/2023 relative à l'exportation de médicaments

MEMO / 2023-11 / 15.02.2023

Protocole d'accord plan d'urgence hospitalier

MEMO / 2023-12 / 28.02.2023

Compensations COVID-19 et IFFE - mise à jour 2023

MEMO / 2023-13 / 28.02.2023

Intervention dans les frais de transport des patients dialysés et cancéreux

MEMO / 2023-14 / 22.03.2023

Remboursement des tests de profilage d'expression génétique (GEP) en cas de cancer du sein au stade précoce

MEMO / 2023-15 / 22.03.2023

Loi sur l'euthanasie - arrêt de la Cour Constitutionnelle

MEMO / 2023-15 / 02.05.2023

Nouvel équilibre public-privé au sein des associations hospitalières en Flandre

MEMO / 2023-17 / 03.05.2023

CCT Déconnexion

MEMO / 2023-19 / 09.05.2023

NIS-2

MEMO / 2023-20 / 09.05.2023

COCOM - Initiatives d'Habitation Protégée - Normes d'agrément et modalités de financement

MEMO / 2023-21 / 09.05.2023

Présentation financement MSP - update

MEMO / 2023-22 / 10.05.2023

Plan d'action eSanté

MEMO / 2023-24 / 12.05.2023

Budget soins de santé 2023

MEMO / 2023-25 / 12.05.2023

Health at a glance - Publication du panorama de la santé 2022

58

MEMO / 2023-23 / 22.05.2023

ADS - Agence des données de soins de santé

MEMO / 2023-26 / 24.05.2023

Humidification de l'air



MEMO / 2023-18 / 08.06.2023

Hospitalisation à domicile - à partir du 1er juillet 2023

MEMO / 2023-28 / 16.06.2023

Tableau récapitulatif crédits-temps et congés thématiques

MEMO / 2023-29 / 20.06.2023

Dettes du consommateur - Loi du 4 mai 2023

MEMO / 2023-30 / 30.06.2023

Primes et compléments de spécialisation Indexation des montants en 2023

MEMO / 2023-32 / 06.07.2023

Technologues orthopédiques

MEMO / 2023-28 / 02.08.2023

Tableau récapitulatif crédits-temps et congés thématiques - mise à jour

MEMO / 2023-31 / 03.08.2023

Tableau récapitulatif RCC

MEMO / 2023-27 / 04.08.2023

Nouvelles normes d'agrément hôpitaux COCOM

MEMO / 2023-33 / 07.08.2023

Nouveautés en matière de vacances annuelles et d'incapacités de travail à partir de 2024

MEMO / 2023-34 / 07.09.2023

Subvention utilisation travaux des MR-MRS - Taux de référence 2023

MEMO / 2023-35 / 12.09.2023

Prolongation des heures de relance et de l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires fiscalement avantageuses

MEMO / 2023-36 / 03.10.2023

Marchés publics pour les médicaments biologiques

MEMO / 2023-37 / 03.10.2023

Biologie clinique 15 pct

MEMO / 2023-38 / 09.10.2023

Loi portant des dispositions diverses en matière de santé

MEMO / 2023-39 / 10.10.2023

L'évolution de la profession infirmière - une analyse légale

MEMO / / 11.10.2023

Arrêté du Collège réuni de la Commission Communautaire Commune modifiant l'Arrêté du 4 juin 2009 fixant les procédures de programmation et d'agrément des établissements d'accueil ou d'hébergement pour personnes âgées relevant de la Commission communautaire commune (ci-après dénommé: le « Arrêté modificatif »)

MEMO / 2023-42 / 27.10.2023

Corporate Sustainability Reporting Directive

MEMO / 2023-41 / 07.11.2023

Abonnements annuels STIB pour les travailleurs des secteurs bruxellois de la santé

MEMO / 2023-44 / 13.11.2023

Prime d'attractivité 2023 - Secteurs régionalisés bruxellois

MEMO / 2023-45 / 13.11.2023

Allocation de fin d'année 2023 - Secteurs régionalisés bruxellois

MEMO / 2023-46 / 14.11.2023

Allocation de fin d'année 2023 - Secteur fédéral privé

MEMO / 2023-43 / 14.11.2023

Normes du personnel et exigences personne de référence démence

MEMO / 2023-47 / 16.11.2023

Prime d'attractivité 2023 - secteur public

MEMO / 2023-48 / 20.11.2023

Indexation au 1er novembre 2023 - secteur privé

MEMO / 2023-49 / 27.11.2023

Indexation au 1er decembre 2023 - Secteur public

MEMO / 2023-50 / 30.11.2023

Prime de fin d'année 2023 - secteur public

MEMO / 2023-52 / 08.12.2023

Les compétences légales de l'assistant en soins infirmiers

MEMO / 2023-53 / 08.12.2023

Enregistrement en tant qu'aide-soignant

MEMO / 2023-51 / 13.12.2023

Financement - Budget des Moyens Financiers (BMF) pour l'exercice 2023-2024 - Synthèse

MEMO / 2023-54 / 22.12.2023

Loi sur la réforme des soins de santé du 13 novembre 2023

